



Conseil de sécurité

Soixante-dix-septième année

8954^e séance

Mercredi 26 janvier 2022, à 10 heures
New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Støre/M ^{me} Juul	(Norvège)
<i>Membres :</i>	Albanie	M. Hoxha
	Brésil	M. de Almeida Filho
	Chine	M. Zhang Jun
	Émirats arabes unis	M ^{me} Nusseibeh
	États-Unis d'Amérique	M ^{me} Thomas-Greenfield
	Fédération de Russie	M. Polyanskiy
	France	M. de Rivière
	Gabon	M. Boubeya
	Ghana	M. Agyeman
	Inde	M. Tirumurti
	Irlande	M ^{me} Byrne Nason
	Kenya	M. Kiboino
	Mexique	M. de la Fuente Ramírez
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Kariuki

Ordre du jour

La situation en Afghanistan

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Afghanistan

La Présidente (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de l'Afghanistan, de la République islamique d'Iran, de l'Ouzbékistan et du Pakistan à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnalités suivantes, appelées à présenter un exposé au Conseil, à participer à la présente séance : M^{me} Deborah Lyons, Représentante spéciale du Secrétaire général et Cheffe de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, et M^{me} Mahbouba Seraj, défenseuse des droits des femmes afghanes et Directrice exécutive du Afghan Women Skills Development Centre.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

À la présente séance, le Conseil de sécurité entendra les observations du Secrétaire général, ainsi que les exposés de la Représentante spéciale Lyons, de l'Ambassadeur Tirumurti, Représentant permanent de l'Inde, en sa qualité de Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011), et de M^{me} Seraj.

Avant de donner la parole aux oratrices et orateurs inscrits sur la liste aujourd'hui, je rappelle la dernière note du Président du Conseil de sécurité (S/2017/507) sur les méthodes de travail du Conseil et encourage tous les participants, aussi bien membres que non-membres, à faire leurs déclarations en cinq minutes ou moins. La note 507 engage également les personnalités appelées à présenter un exposé à être brèves et à se concentrer sur l'essentiel. Dans cet esprit, les personnes présentant un exposé sont pour leur part encouragées à limiter leurs observations initiales à sept ou 10 minutes. Tous les participants sont par ailleurs invités à porter leur masque en permanence, y compris lorsqu'ils prennent la parole.

Je souhaite chaleureusement la bienvenue au Secrétaire général, S. E. M. António Guterres, et je lui donne maintenant la parole.

Le Secrétaire général (*parle en anglais*) : Six mois après la prise du pouvoir par les Taliban, l'Afghanistan ne tient qu'à un fil. Pour les Afghans, la vie quotidienne est devenue un enfer glacé. Ils sont en proie à un nouvel hiver impitoyable où se mêlent vents violents, froid et neige. Les familles se blottissent dans des tentes de fortune sous des bâches en plastique, et vont jusqu'à brûler leurs biens pour se réchauffer. Les cliniques sont surpeuplées et manquent de ressources. Les ambulances et les générateurs électriques des hôpitaux sont à sec en raison de la flambée des prix du carburant. Les Afghans sont confrontés non seulement à la maladie à coronavirus (COVID-19), mais également à des maladies mortelles évitables, comme la rougeole, la diarrhée et même la polio. L'éducation et les services sociaux sont au bord de l'effondrement.

Des millions d'enfants – surtout des filles – ne sont pas scolarisés et 70 % des enseignants ne sont pas rémunérés. Plus de la moitié des Afghans sont confrontés à des niveaux extrêmement élevés de faim. Le pays est confronté à la pire sécheresse qu'il ait connue depuis 20 ans, et 9 millions de personnes sont au bord de la famine. Plus de 80 % de la population utilise de l'eau potable contaminée, et certaines familles vendent leurs bébés pour acheter de la nourriture.

L'économie afghane traverse elle aussi un hiver rigoureux. La monnaie risque de s'effondrer et le pays pourrait perdre 30 % de son produit intérieur brut d'ici un an. Il n'y a plus de liquidités. Du fait des sanctions et de la méfiance du système bancaire mondial, près de 9 milliards de dollars d'actifs de la Banque centrale ont été gelés. Des systèmes vitaux n'ont pas accès aux fonds nécessaires. Le manque de liquidités, notamment en monnaie locale, limite la capacité à apporter de l'aide aux Afghans qui en ont besoin.

Alors que l'économie s'effondre, les droits humains perdent également du terrain. Les femmes et les jeunes filles sont à nouveau exclues des bureaux et des salles de classe. Elles ont perdu leur pays du jour au lendemain – des progrès soutenus réalisés pendant de longues années ont été réduits à néant en un clin d'œil. Et je suis profondément préoccupé par les récentes informations faisant état d'arrestations arbitraires et d'enlèvements de militantes. J'appelle instamment à leur libération.

Pendant ce temps, le terrorisme demeure une menace constante, non seulement pour la sécurité de l'Afghanistan lui-même, mais également pour le monde entier.

En matière d'urgences humanitaires complexes, la situation de l'Afghanistan est la pire qui soit. C'est pourquoi nous avons lancé un appel il y a deux semaines – le plus important de l'histoire de l'ONU pour un seul pays, à hauteur de plus de 4,4 milliards de dollars pour cette année. Nous intensifions notre aide vitale dans les domaines de la santé, des abris, de la nutrition, de la protection et de l'éducation d'urgence, ainsi que les transferts en espèces pour aider les familles à joindre les deux bouts. L'année dernière, l'ONU et ses partenaires ont porté assistance à 18 millions de personnes dans le pays. Et nos équipes ont renforcé leurs capacités pour venir en aide à encore plus de personnes cette année et prévenir l'effondrement des systèmes alimentaires, sanitaires et éducatifs du pays.

L'appel prévoit également un appui essentiel pour les pays qui accueillent des réfugiés. Je n'oublierai jamais la générosité de pays comme le Pakistan et l'Iran, qui, pendant des décennies, ont accueilli des millions d'Afghans dans le besoin. En ce moment, il faut que la communauté internationale et le Conseil de sécurité jouent un rôle de premier plan pour promouvoir le progrès, fournissent des ressources et empêchent l'Afghanistan de s'enfoncer davantage.

Premièrement et de toute urgence, nous devons intensifier nos opérations humanitaires pour sauver des vies. Cela va bien au-delà de notre appel humanitaire en tant que tel. Nous devons suspendre les règles et les conditions qui entravent non seulement l'économie de l'Afghanistan, mais également nos opérations visant à sauver des vies. En ce moment où il y a tant de besoins, il faut réexaminer sérieusement ces règles. Il faut donner les autorisations nécessaires pour que les fonds internationaux soient utilisés pour payer les salaires des fonctionnaires. Qu'il s'agisse de chirurgiens, d'infirmières, d'enseignants, d'agents de santé ou d'électriciens, tous sont indispensables au bon fonctionnement des systèmes et à l'avenir de l'Afghanistan. Nous devons leur donner une raison de rester dans le pays.

Je me félicite de l'adoption par le Conseil de sécurité de la résolution 2615 (2021), qui prévoit une dérogation humanitaire au régime de sanctions de l'ONU concernant l'Afghanistan. Je réitère mon appel en faveur de la délivrance de licences générales couvrant les transactions nécessaires à toutes les activités humanitaires. Nous devons donner aux institutions financières et aux partenaires commerciaux l'assurance

juridique qu'ils peuvent travailler avec les opérateurs humanitaires sans craindre de violer les sanctions.

Se tenir aux côtés du peuple afghan implique également que l'ONU doit jouer un rôle plus important. Cela passe notamment par le Cadre d'engagement transitoire des Nations Unies pour l'Afghanistan, qui a été lancé aujourd'hui – un plan visant à étendre et à accélérer l'aide humanitaire et au développement en faveur du peuple afghan, tout en soutenant et en renforçant les services et les systèmes essentiels pendant toute cette période critique de transition. Cela passe également par des recommandations pour un nouveau mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan à l'appui de la sécurité, du progrès et des droits humains, qui figurent dans mon prochain rapport. Je demande instamment au Conseil de sécurité de prendre en considération ces recommandations alors que ce pays entame un nouveau chapitre de son histoire.

Deuxièmement, et ce point est étroitement lié au premier, nous devons relancer l'économie afghane en augmentant les liquidités. Nous devons sortir l'économie du gouffre dans laquelle elle se trouve. Cela signifie qu'il faut trouver des moyens de libérer les réserves de devises gelées et de relancer la coopération avec la Banque centrale de l'Afghanistan, et qu'il faut explorer d'autres moyens d'injecter rapidement des liquidités dans l'économie. Le mois dernier, le fonds d'affectation spéciale pour la reconstruction de l'Afghanistan de la Banque mondiale a transféré 280 millions de dollars à l'UNICEF et au Programme alimentaire mondial. Il faut que les 1,2 milliard de dollars restants soient déboursés de toute urgence pour aider la population afghane à survivre à l'hiver.

Le temps presse. Si nous n'agissons pas, des vies seront perdues et le désespoir et l'extrémisme ne feront que s'intensifier. Un effondrement de l'économie afghane pourrait entraîner un exode massif de personnes fuyant le pays. Notre équipe en Afghanistan est prête à travailler en collaboration avec les États Membres et d'autres acteurs pour mettre en place des systèmes responsables pour garantir que les fonds sont effectivement utilisés en faveur des Afghans qui ont le plus besoin d'assistance et ne sont pas détournés.

Troisièmement, le moment est venu pour les Taliban de garantir à leur peuple plus de perspectives et de sécurité et de démontrer leur engagement sincère à faire partie de la communauté internationale. Une occasion d'instaurer la confiance leur est offerte, mais ils doivent gagner cette confiance.

En Afghanistan, les travailleuses humanitaires afghanes et internationales travaillent d'arrache-pied en mettant en œuvre des projets, en appuyant des programmes et même en dirigeant des opérations nationales dans tout le pays. Elles font avancer les choses sur le terrain et démontrent clairement la contribution que les femmes peuvent apporter lorsqu'elles en ont la possibilité. Un accès humanitaire sans entrave à toutes les régions du pays est essentiel. Dans le même temps, il ne faut ménager aucun effort pour mettre en place des institutions gouvernementales inclusives où tous les Afghans se sentent représentés.

La promotion de la sécurité et la lutte contre le terrorisme sont également de la plus haute importance. Pendant bien trop longtemps, le pays a été un terreau fertile pour les groupes terroristes. Si nous n'agissons pas et si nous n'aidons pas les Afghans à tenir le coup, la région et le monde entier en paieront le prix fort. Les flux de drogues illicites s'intensifieront et les réseaux criminels et terroristes gagneront du terrain. Davantage d'Afghans vont fuir leur foyer à la recherche d'une vie meilleure parce qu'ils n'ont pas de nourriture ni d'emploi, et parce que leurs droits ne sont pas protégés.

J'exhorte les Taliban à travailler en étroite collaboration avec la communauté internationale et le Conseil de sécurité pour éliminer la menace terroriste mondiale en Afghanistan et mettre en place des institutions qui promeuvent la sécurité. Nous devons empêcher l'expansion de toutes les organisations terroristes dans le pays. Et tout comme je demande à la communauté internationale d'intensifier son appui au peuple afghan, je lance un appel tout aussi urgent aux dirigeants des Taliban pour qu'ils reconnaissent et protègent les droits fondamentaux humains de tous et toutes.

Un Afghanistan stable, prospère et pacifique est un Afghanistan inclusif – un Afghanistan dans lequel tous les individus peuvent contribuer à l'avenir du pays. Cela doit inclure les droits des femmes et des filles, qui se voient une fois de plus refuser leurs droits à l'éducation, à l'emploi et à une justice équitable. C'est une tragédie pour ces femmes et ces filles qui ont grandi en croyant que tous les rêves étaient à portée de main et qui voient aujourd'hui, impuissantes, ces rêves leur échapper. Mais c'est aussi un gaspillage collectif des talents et des compétences dont l'Afghanistan a besoin alors qu'il s'engage dans un avenir précaire. En tant qu'impératif moral – et pratique –, toutes les portes doivent rester ouvertes aux femmes et aux filles dans les écoles, sur

les lieux de travail, dans les tribunaux et dans tous les aspects de la vie publique. On a rarement l'occasion de prendre un nouveau départ. Nous exhortons les Taliban à saisir cette occasion et à gagner la confiance et la bonne volonté de la communauté internationale en reconnaissant et en faisant respecter les droits fondamentaux de chaque fille et de chaque femme.

Au cœur d'un hiver afghan glacial, le renouveau et l'espoir peuvent sembler lointains. Pendant des décennies, voire des siècles, l'Afghanistan a été injustement utilisé comme un outil pour servir des desseins politiques, pour des avantages géopolitiques, pour asseoir une domination idéologique, pour mener des conflits brutaux et à des fins de terrorisme. Pour des raisons de responsabilité morale, de sécurité et de prospérité régionales et mondiales, nous ne pouvons pas abandonner le peuple afghan. Il a besoin de paix. Il a besoin d'espoir. Il a besoin d'aide. Et il en a besoin maintenant.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général de ses précieuses observations liminaires.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Lyons.

M^{me} Lyons (*parle en anglais*) : Votre participation, Monsieur le Premier Ministre, ainsi que celle du Secrétaire général, des membres du Conseil de sécurité et de nos collègues au présent débat en disent long sur l'importance que continue de revêtir l'Afghanistan pour la communauté internationale, ainsi que sur les préoccupations de plus en plus vives que suscite pour nous tous l'avenir du pays. C'est véritablement un plaisir que d'être aux côtés de mon amie, M^{me} Mahbouba Seraj, et d'écouter l'important message qu'elle a transmis au nom de la société civile.

Lorsque Kaboul est tombée aux mains des forces des Taliban en août, l'ONU s'est engagée à rester sur place et à remplir sa mission de soutenir le peuple afghan à une période marquée par une crise humanitaire et par l'incertitude politique. Avec l'aide généreuse des donateurs, l'un des objectifs premiers de notre travail était d'atténuer autant que possible la situation humanitaire désastreuse en amont d'un hiver rigoureux. En complément de ce que le Secrétaire général vient de dire à cet égard, je voudrais commencer en présentant ce que nous avons pu accomplir.

À la fin de l'année 2021, comme l'a souligné le Secrétaire général, près de 18 millions de personnes avaient bénéficié d'une assistance salvatrice, notamment

une aide alimentaire pour 10 millions d'Afghans et des soins de santé pour 1,5 million de personnes. Ces chiffres font suite aux 11 millions de personnes aidées en 2020, alors que des conditions de sécheresse persistantes et la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) avaient déjà obligé les acteurs humanitaires à dépasser les objectifs fixés dans leur planification initiale. L'an dernier, plus de 2 000 établissements de soins de santé primaires et secondaires, dans toutes les provinces, ont bénéficié d'une aide humanitaire, notamment de 450 tonnes de fournitures sanitaires importées, qui ont permis de sauver des vies. Cette expansion de l'assistance a été rendue possible en partie par le fait que, les conditions de sécurité s'étant améliorées après le 15 août, les acteurs humanitaires ont pu accéder à certains pans du pays qui étaient hors d'atteinte depuis des années.

Ces éléments montrent bien tout ce que nous avons accompli même si, comme nous le savons tous, les besoins humanitaires restent pressants. Nous avons demandé environ 1 milliard de dollars l'an dernier pour faire face à la crise humanitaire. À ce montant, il faut désormais ajouter 4,4 milliards de dollars d'aide humanitaire supplémentaire pour 2022, comme l'indique notre récent appel. À titre de comparaison, cela correspond à peu près à ce que les donateurs consacraient à l'ensemble du budget de fonctionnement du Gouvernement afghan chaque année. C'est tout simplement intenable sur le long terme. Parallèlement, nous avons donc plaidé, et nous continuerons à le faire, pour un assouplissement des sanctions qui empêchent la prestation intégrale de services essentiels et privent toujours l'économie des liquidités dont elle a besoin. La crise de liquidités et le fait que les banques ne peuvent pas fonctionner nous mettent face à une situation sans précédent : les gens ont de l'argent sur leurs comptes bancaires, mais ils n'y ont pas pleinement accès pour nourrir leur famille ou faire tourner leur entreprise.

L'adoption de la résolution 2615 (2021), consacrée aux exemptions humanitaires, et le fait que les États-Unis ont délivré de nouvelles licences générales en décembre dernier, ont fourni des garanties bienvenues qui ont facilité nos activités humanitaires. Il me plaît également d'annoncer que, cet après-midi à Kaboul, nous avons lancé, sous l'égide de l'initiative Unité d'action des Nations Unies, notre cadre d'engagement transitoire pour l'Afghanistan, au titre duquel nous cherchons à lever 3,6 milliards de dollars supplémentaires. Cela porte la demande totale pour 2022 à 8 milliards de dollars. Cette stratégie globale et à l'échelle du système introduit

un pilier axé sur les besoins humains fondamentaux qui permettra de fournir des services essentiels, notamment en termes de santé et d'éducation, d'entretenir les infrastructures collectives et de promouvoir les moyens de subsistance et la cohésion sociale, un accent particulier étant mis sur les besoins socioéconomiques des femmes et des filles. Ces investissements visent à empêcher une nouvelle détérioration de la situation humanitaire et à générer une stabilité économique suffisante pour inverser l'augmentation régulière du taux de pauvreté, tout en veillant à ce que les fonds ô combien nécessaires des donateurs ne soient pas détournés ou mal utilisés. Nous savons toutefois que les donateurs, c'est compréhensible, sont réticents à se montrer plus souples tant qu'ils n'ont pas une meilleure idée du type de gouvernement que l'Administration de facto entend créer. À l'automne dernier, nombre de donateurs hésitaient à s'impliquer d'une manière susceptible d'aider les autorités de facto à consolider leur administration ou de donner l'impression qu'ils considéraient le régime comme légitime. Cette hésitation a pour l'instant été supplantée par la volonté d'aider la population afghane, victime d'une crise humanitaire prolongée et devant bientôt affronter un hiver rigoureux. Cependant, il est clair que les donateurs, qui sont comptables devant leurs propres citoyens, ne sont toujours pas satisfaits des progrès politiques en Afghanistan et surveillent de près l'émergence de signaux plus encourageants.

Nous espérons donc qu'au cours des prochains mois, nous verrons des actions claires, pas seulement des effets d'annonce, qui prouvent que les Taliban sont attachés à trouver une voie pour collaborer à l'avenir avec la communauté internationale. J'entends par là une série d'engagements clairs et bien compris mutuellement, au premier rang desquels figurent les droits humains, et qui permettrait à l'Afghanistan de réintégrer la communauté des nations en gagnant sur le plan national une légitimité conforme à l'histoire moderne de l'Afghanistan et aux aspirations de sa population, à son caractère multiethnique et à son identité islamique traditionnelle.

Pour fonctionner plus efficacement en tant que gouvernement, les autorités de facto ont pris certaines mesures concernant notamment l'adoption d'un budget entièrement financé par leurs propres recettes, le paiement des traitements des fonctionnaires, la réduction de la corruption, la perception des recettes, la bonne gestion de la crise de la dévaluation monétaire en fin d'année dernière, et des initiatives efforts pour mobiliser le secteur privé. La conférence économique bien organisée qu'ils ont accueillie la semaine dernière

a été l'occasion de présenter leur vision économique, qui consiste à atteindre l'autosuffisance en s'appuyant sur une croissance tirée par le secteur privé. Cela étant, nous savons tous que pour que cela se produise, le secteur privé a besoin que l'incertitude prenne fin, qu'un environnement politique stable et un cadre fiable ancré sur la primauté du droit soient mis en place, et que la population soit instruite pour pouvoir véritablement prospérer.

En ce qui concerne l'ouverture politique, certains signes de consultation plus large des acteurs politiques et de la société civile se sont fait jour. De hauts responsables des Taliban ont rencontré des représentants des minorités ethniques mais, jusqu'ici, il n'y a eu aucun résultat tangible quant à leur inclusion accrue dans les structures de gouvernance. Ce mois-ci, le Ministre des affaires étrangères de facto a rencontré plusieurs anciens dirigeants politiques à Téhéran. Ces derniers jours, une réunion s'est également tenue à Oslo entre une délégation de haut niveau des Taliban et des acteurs de la société civile afghane du pays et de la diaspora, dont mon amie M^{me} Seraj. Le communiqué conjoint qui en est issu souligne que la compréhension et la coopération conjointe sont la seule solution à tous les problèmes de l'Afghanistan. Il convient de noter que la délégation des Taliban a largement pris acte du communiqué. Ils doivent désormais agir en conséquence.

Je voudrais également prendre un moment pour vous remercier, Monsieur le Premier Ministre, ainsi que votre équipe très compétente, pour cette initiative opportune qui, nous le savons tous, n'avait pas pour but de suggérer une quelconque légitimité mais visait en fait à promouvoir un dialogue inclusif. Ce qu'elle a fait.

D'autre part, ici sur le terrain, il existe des preuves irréfutables attestant de l'émergence d'un climat d'intimidation et d'une détérioration du respect des droits de l'homme. Cela laisse entendre que la consolidation de l'autorité du Gouvernement peut mener à un contrôle de la population par la peur plutôt que par l'entente et la satisfaction de ses besoins.

Les Afghans vivent aujourd'hui avec des craintes différentes mais non moins réelles de celles auxquelles ils ont été confrontés pendant les décennies de guerre. Malgré les annonces d'amnisties générales pour les personnes qui ont travaillé pour l'ancien Gouvernement ou l'ont défendu, nous continuons à recevoir des allégations crédibles concernant des meurtres, des disparitions forcées et d'autres violations qui ne sont pas traités par le système judiciaire. Qui plus est, nous

constatons une augmentation du nombre de détentions d'opposants politiques, de représentants de la société civile et de personnes qui expriment leur désaccord.

Nous observons également une réduction croissante de l'espace médiatique, en partie pour des raisons économiques, mais aussi du fait des pressions exercées par les autorités de facto pour que la presse ne soit pas critique à leur égard. Je dois souligner à l'intention du Conseil que nous restons extrêmement préoccupés par le sort de plusieurs militantes qui ont été enlevées de leur domicile et ont disparu. Aucun Afghan ne devrait vivre dans la crainte qu'on frappe à sa porte la nuit, et aucune famille ne devrait avoir à s'interroger sur le sort de ses proches. La Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) est en discussion avec les autorités de facto sur cette question et d'autres incidents, les exhortant à enquêter sur ces affaires, à fournir des informations claires et à faire rendre des comptes aux auteurs. Nous continuerons à le faire, et j'espère que la fermeté de nos échanges avec les autorités de facto donnera des résultats sur ce front.

Comment les Taliban peuvent-ils démontrer plus clairement leur attachement à une gouvernance fondée sur la confiance plutôt que sur la peur, si c'est effectivement la voie qu'ils choisissent d'emprunter ?

Premièrement, il est grand temps pour eux d'entamer un dialogue plus large sur un processus de réconciliation nationale. Il va sans dire que la communauté internationale appuierait un tel processus, mais il doit être lancé et entièrement défini par les Afghans à l'intérieur comme à l'extérieur du pays. En outre, l'inclusion ne doit jamais être considérée comme une exigence extérieure, mais comme une source de légitimité intérieure nécessaire et de longue date pour un pays aussi diversifié. C'est également absolument essentiel au maintien de la stabilité. Pour l'instant, la guerre est terminée, mais la paix n'est pas encore consolidée. La stabilité relative qui règne à l'heure actuelle est à bien des égards due à la lassitude des belligérants et au fait que les populations et les personnes s'efforcent tout simplement de survivre. Cette paix, cette stabilité sont donc fragiles et pourraient s'effriter si des mesures ne sont pas prises pour gouverner de façon à instaurer la confiance et le principe de responsabilité et répondre aux besoins réels de la population, y compris le besoin et le droit de participer à son gouvernement.

Deuxièmement, il y a la question cruciale de l'éducation des filles. Nous saluons les récentes déclarations faites par les dirigeants des autorités de facto

selon lesquelles les filles de tous âges seront éduquées dans tout le pays. Certains donateurs internationaux se sont dit prêts à verser des incitations financières aux enseignants afghans pour les mois de janvier et février, mais à l'avenir de telles mesures seront probablement déterminées par le respect des engagements pris par les autorités de facto. Il me plaît d'annoncer que l'UNICEF et le Ministère de l'éducation ont des sessions intensives sur les préparatifs techniques en vue de l'ouverture des écoles pour tous les garçons et filles afghans en mars. La MANUA continue également de rencontrer les autorités de facto en ce qui concerne l'enseignement supérieur, un secteur vital et souvent négligé qui était particulièrement dynamique au cours des 20 dernières années mais qui a été ravagé par la récente crise économique.

Troisièmement, la promesse des Taliban de juguler les groupes terroristes en Afghanistan doit s'accompagner de mesures plus sérieuses. Depuis mon dernier exposé (voir S/PV.8908), il semble que les autorités de facto aient tenté de limiter la capacité de l'État islamique de mener des attaques d'envergure, mais des attaques à petite échelle continuent d'être perpétrées, notamment contre des minorités religieuses. L'existence de nombreux groupes terroristes en Afghanistan reste une préoccupation générale aux niveaux international et surtout régional. Les autorités de facto doivent encore démontrer de manière convaincante leur volonté de contrer cette menace de façon globale. Dans le même temps, nous devons être réalistes quant à leur capacité de le faire. Étant donné l'intérêt commun à combattre cette menace et pour autant qu'il soit possible d'établir la confiance requise, il pourrait y avoir une coopération dans ce domaine entre la communauté internationale et les autorités de facto. Une nouvelle conversation, un nouveau dialogue sur ce sujet s'impose.

Je voudrais prendre un moment pour mettre en exergue l'approche prudente mais constructive que les pays de la région ont adoptée à l'égard de l'Afghanistan depuis août dernier. De nombreuses réunions ont été organisées sous diverses formes, comme le détaille le Secrétaire général dans son rapport (S/2021/759). Il convient de noter en particulier la récente réunion extraordinaire des ministres des affaires étrangères de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), accueillie par le Pakistan en décembre. L'OCI a accepté de créer un fonds fiduciaire humanitaire pour l'Afghanistan et a nommé un Envoyé spécial. Nous nous félicitons de l'implication accrue de l'OCI, qui est un partenaire essentiel dans ce domaine, et attendons avec intérêt de le voir travailler avec nous et les autorités de

facto sur l'inclusion, les droits de l'homme, l'éducation des filles et un large éventail de questions communes. Je suis heureuse d'annoncer au Conseil que j'ai eu une réunion très productive avec l'Envoyé spécial de l'OCI pour l'Afghanistan, l'Ambassadeur Tarig Ali Bakheet, et que nous préparons ensemble un programme complet de coopération.

L'engagement pris par l'ONU au mois d'août de rester sur place et de remplir sa mission signifie que nous sommes bien placés pour continuer à appuyer le peuple afghan, aider celles et ceux qui souhaiteraient apporter un soutien supplémentaire et servir de trait d'union avec les autorités de facto en ce qui concerne la marche à suivre. Comme le Secrétaire général vient de l'indiquer, il est sur le point de présenter des recommandations sur une future mission politique en Afghanistan. Ces recommandations se fondent sur le consensus présumé qu'il n'est dans l'intérêt de personne de voir s'effondrer l'État afghan, mais aussi sur l'idée que la poursuite du dialogue avec les Taliban peut conduire et conduira à des progrès par la voie de la négociation dans l'intérêt du peuple afghan, de la région et du reste du monde. Notre tâche dans les mois à venir sera de vérifier si cette hypothèse est avérée.

Je remercie à nouveau le Conseil de l'occasion qui m'a été donnée de m'exprimer aujourd'hui. Le présent débat et le haut niveau de ses participants montrent au peuple afghan que ses souffrances ne sont pas oubliées. Cela témoigne de notre espoir sincère de voir les possibilités offertes par la fin du conflit se transformer en une paix digne et responsable. Nous attendons avec intérêt les délibérations du Conseil sur le futur mandat de la MANUA dans les semaines à venir et espérons pouvoir compter sur son appui.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie Mme Lyons de son exposé.

Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur Tirumurti.

M. Tirumurti (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner l'occasion de présenter au Conseil de sécurité un exposé sur les travaux du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011), ce qu'il m'est agréable de faire en application du paragraphe 56 de la résolution 2255 (2015). Je remercie également la Représentante spéciale du Secrétaire général, Deborah Lyons, et la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) de l'appui qu'elles ont apporté aux travaux

du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011) et de l'assistance qu'elles continuent de fournir à l'Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions. Je tiens également à remercier l'Équipe de surveillance et le Secrétariat pour l'assistance fournie et les efforts déployés au cours de l'année précédente pour soutenir le travail qu'accomplit ce comité en relation avec les événements en Afghanistan.

Comme les membres du Conseil le savent, la seconde moitié de l'année 2021 a été marquée par des changements importants en Afghanistan, avec la prise de Kaboul par les Taliban en août, l'effondrement simultané du Gouvernement afghan et la crise humanitaire qui a suivi, ainsi que l'inquiétude suscitée par l'érosion des droits humains et des droits des femmes. Ces événements se sont produits à un rythme que peu de gens avaient envisagé ou prévu. Compte tenu de la fluidité de la situation en Afghanistan et des négociations menant à l'adoption des résolutions 2611 (2021) et 2615 (2021), l'exposé au Conseil de sécurité, prévu conformément au paragraphe 56 de la résolution 2255 (2015), a été reporté à ce jour.

Je voudrais donc commencer cet exposé sur le travail et les activités du Comité 1988 et de l'Équipe de surveillance en rappelant que le principal objectif du régime de sanctions était, en fin de compte, de faciliter les conditions favorisant le dialogue entre les Taliban et le Gouvernement afghan, et qui devait en outre aboutir à un Afghanistan pacifique et stable. Bien que les événements d'août 2021 créent une nouvelle situation, le besoin de paix et de stabilité en Afghanistan reste un objectif clef de ce comité.

Soucieux de soutenir cet objectif, le 22 décembre 2021, le Comité 1988 a une nouvelle fois prolongé la dérogation à l'interdiction de voyager de trois mois pour 14 membres des Taliban figurant sur la liste, afin qu'ils puissent continuer à participer aux pourparlers dans l'intérêt de la promotion de la paix et de la stabilité en Afghanistan. Cette dérogation à l'interdiction sera en vigueur jusqu'au 22 mars 2022 et s'est accompagnée d'une décision, à cette occasion, d'accorder une dérogation limitée au gel des actifs pour le financement des voyages concernés. À cet égard, je tiens à rappeler que le pays qui accueillera les pourparlers de paix et de stabilité sera tenu de faire rapport au Comité dans les 30 jours suivant la date du voyage.

Le Comité soutient pleinement la dérogation à l'interdiction de voyager accordée aux Taliban inscrits sur la liste pour leur permettre d'assister aux pourparlers

en vue de promouvoir les perspectives de paix et de réconciliation en Afghanistan. Toutefois, je rappelle aux États Membres que la dérogation à l'interdiction de voyager est destinée à cette fin et à cette seule fin.

La nécessité de poursuivre les discussions en vue de promouvoir la paix et la stabilité s'accompagne également de la nécessité de continuer à rendre compte des activités des Taliban et des personnes et entités figurant sur la liste relative aux sanctions imposées par la résolution 1988 (2011) afin de garantir le respect des mesures de sanctions. Pour faciliter cela, le 17 décembre 2021, la résolution 2611 (2021) a prolongé le mandat de l'Équipe de surveillance concernant les Taliban d'une année supplémentaire, jusqu'en décembre 2022.

Je tiens à rappeler aux États Membres qu'en 2022, l'Équipe de surveillance sera davantage tributaire des informations qui lui seront fournies de l'extérieur de l'Afghanistan, et j'invite donc instamment tous les responsables des États Membres, y compris les services de renseignement et de sécurité, à respecter les annexes des résolutions, notamment la résolution 2611 (2021), à consulter en toute confidentialité l'Équipe de surveillance afin de faciliter le partage des informations et de renforcer l'application des mesures de sanction.

Le 30 novembre 2021 et conformément au paragraphe 44 de la résolution 2255 (2015), le Comité a invité des représentants du Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU, du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et du Programme alimentaire mondial de l'ONU à l'informer des effets du régime de sanctions sur la situation humanitaire actuelle en Afghanistan depuis la prise du pouvoir par les Taliban le 15 août. Par la suite, le 22 décembre 2021, le Conseil de sécurité a adopté la résolution 2615 (2021) concernant la nécessité de faciliter le fonctionnement des organismes humanitaires et des institutions aidant à la fourniture de ressources et au financement des efforts critiques de secours humanitaire en Afghanistan.

La résolution 2615 (2021) reconnaît la crise humanitaire actuelle en Afghanistan, en soulignant l'insécurité alimentaire et l'effet disproportionné de la situation sur les femmes, les enfants et les minorités. La résolution a apporté des éclaircissements pour garantir la poursuite de l'assistance à l'avenir. Le Conseil de sécurité a décidé que la fourniture d'une aide humanitaire et d'autres activités visant à répondre aux besoins humains fondamentaux en Afghanistan ne constituent pas une violation de l'alinéa a) du paragraphe 1 de la résolution

2255 (2015), et que le traitement et le paiement de fonds, d'autres actifs financiers et de ressources économiques, ainsi que la fourniture de biens et de services nécessaires pour assurer la livraison en temps voulu de cette aide ou pour appuyer ces activités, sont autorisés. Il a décidé en outre d'examiner l'application de cette disposition après une période d'un an. Selon l'évaluation actuelle de l'ONU, plus de 30 membres des Taliban figurant sur la liste occupent désormais des postes de haut niveau au sein du Gouvernement. Le Conseil de sécurité encourage donc les fournisseurs d'aide humanitaire à déployer des efforts raisonnables pour minimiser l'accumulation de tout avantage, qu'il résulte d'une fourniture directe ou d'un détournement, pour les individus ou entités désignés sur la liste relative aux sanctions imposées par la résolution 1988 (2011).

Dans son dernier rapport pour 2021, l'Équipe de surveillance a noté que les liens entre les Taliban, en grande partie par le biais du Réseau Haqqani, et Al-Qaïda et les combattants terroristes étrangers restent étroits et reposent sur un alignement idéologique et des relations forgées par une lutte commune et des mariages mixtes. La présence continue de l'État islamique d'Iraq et du Levant et ses activités en Afghanistan restent pour nous un sujet de préoccupation. Les attentats terroristes sont devenus des actes méprisables utilisés par cette organisation terroriste pour démontrer son pouvoir et son influence dans le pays et à l'étranger.

Enfin, je tiens à remercier tous les États Membres et les organismes internationaux qui ont apporté leur soutien au Comité 1988 et à l'Équipe de surveillance de manière souple et accommodante pendant la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et les restrictions correspondantes sur les voyages à l'étranger et sur les réunions. En cette période critique pour l'Afghanistan, sous ma présidence du Comité 1988 en 2022, le Comité se réjouit de poursuivre un engagement étroit avec la MANUA et les États de la région.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur Tirumurti de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Seraj.

M^{me} Seraj (*parle en anglais*) : Je m'appelle Mahboubia Seraj. Je suis une militante américaine des droits des femmes d'origine afghane qui vit en Afghanistan depuis 2003. Au cours des 20 dernières années, le peuple afghan – en particulier les femmes et les filles – a lutté pour l'égalité, les droits humains, la gouvernance inclusive et la paix dans notre pays.

Pourtant, le départ précipité de la communauté internationale d'Afghanistan en août dernier a sapé nos réalisations et anéanti nos espoirs d'une nation démocratique. Les Taliban ont repris le contrôle et démantèlent nos droits quotidiennement. Des centaines de milliers d'Afghans ont été déplacés vers des pays du monde entier. Et aujourd'hui, en Afghanistan, les femmes sont littéralement effacées de la vie publique, jusqu'à la décapitation de mannequins féminins dans les vitrines des magasins.

Mes sœurs afghanes et moi-même avons averti le Conseil de sécurité et l'ensemble de la communauté internationale de cette possibilité pendant des décennies. Il m'est pénible de me trouver aujourd'hui dans cette salle devant le Conseil de sécurité pour affirmer cette vérité. Mais nous ne serons pas réduites au silence, et le Conseil a l'énorme responsabilité de tenir les promesses qu'il nous a faites au fil des ans. Ma déclaration d'aujourd'hui portera sur la responsabilité du Conseil de sécurité, de l'ONU et de la communauté internationale de maintenir les droits des Afghanes au centre de toutes les discussions sur l'Afghanistan.

Après avoir goûté à la liberté pendant 20 ans, après avoir travaillé, étudié, fait du sport, joué de la musique, il a fallu moins de six mois pour démanteler complètement les droits des femmes et des filles dans tout le pays. La majorité des filles afghanes sont interdites d'école secondaire et d'université. De nombreuses femmes ont fui le pays ou sont prisonnières dans leur propre maison. Les femmes juges, autrefois célébrées par la communauté internationale, sont en fuite, par peur des personnes mêmes qu'elles ont envoyées en prison.

Les femmes sont désormais tenues de voyager avec un *mahram*, ou chaperon de sexe masculin. Cela restreint non seulement leur liberté fondamentale de mouvement, mais également leur capacité à vivre leur vie. Cela empêche les femmes de se présenter à leurs rendez-vous médicaux, d'échapper aux situations de violence conjugale et de chercher du travail. Dans un pays où des millions d'Afghanes sont veuves et sont les seules à pouvoir subvenir aux besoins de leurs enfants, cette règle saborde des familles et menace leur survie.

Il semble que le monde ait abandonné l'Afghanistan et les Afghanes, mais ce n'est pas notre cas. Chaque jour, nous manifestons dans la rue en dépit des menaces, des armes et de la violence. Nous nous battons pour être intégrées, pour la justice et pour faire cesser la répression contre notre peuple. Nous avons toutefois besoin de l'appui politique et des ressources du

Conseil pour réussir. Nous avons besoin que le Conseil se tienne à nos côtés et veille à ce que les Afghanes contribuent sur un pied d'égalité à la prise de décisions concernant l'avenir de leur pays. Cela signifie qu'il faut appeler les Taliban à revenir sur la politique du mahram et à respecter la liberté de mouvement des femmes, mais aussi à faire en sorte que nous puissions exercer nos droits à l'éducation, au travail et à la santé. Cela signifie également, après avoir appris que des défenseuses des droits de la personne telles que Tamana Zaryab Paryani et Parwana Ebrahim Khel ont été enlevées chez elles pour avoir manifesté contre le hijab, qu'il ne faut pas cesser de s'enquérir du lieu où elles se trouvent ou de poser des questions sur la disparition d'Alia Azizi. Si le Conseil prétend nous soutenir, il ne peut garder le silence.

Nous traversons une crise humanitaire catastrophique. Depuis que les Taliban ont pris le pouvoir, la faim et la pauvreté ont augmenté de façon vertigineuse en Afghanistan. Plus de la moitié de la population a besoin d'une aide alimentaire d'urgence à l'heure actuelle. Certaines familles sont contraintes de vendre leurs enfants ou de marier leurs filles – dont certaines ont à peine neuf ans – pour s'acheter des vivres et payer des soins de santé urgents. Les restrictions imposées par les Taliban aux travailleuses humanitaires et le démantèlement systématique des mécanismes nationaux de lutte contre la violence fondée sur le genre menacent l'accès des femmes aux services. Nos hôpitaux manquent de matériel et de médicaments, notamment des tests de dépistage de la maladie à coronavirus. Au vu de la détérioration rapide de la situation humanitaire au cours des cinq derniers mois, la population de mon pays se demande ce qu'elle a fait pour mériter cela, et personne ne lui répond.

Il incombe au Conseil de sécurité, à la communauté internationale et à l'ONU de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour fournir une aide vitale afin de prévenir de nouvelles souffrances. L'aide doit parvenir à tous les Afghans, y compris les femmes, les minorités et les autres groupes marginalisés. Tous les travailleurs humanitaires, y compris les femmes, doivent pouvoir faire leur travail librement et sans crainte de représailles. Par ailleurs, la communauté internationale doit continuer de veiller à ce que l'aide humanitaire parvienne directement aux organisations humanitaires qui respectent les principes consacrés et aux organisations locales qui opèrent sur le terrain sans passer par les Taliban. Les organisations de femmes

afghanes doivent être consultées sur tous les aspects de cette opération humanitaire.

Si la fourniture d'une aide humanitaire est essentielle pour répondre aux besoins à court terme, il importe également d'analyser l'effondrement du système bancaire et de l'économie. Actuellement, les citoyens afghans qui ont besoin de retirer de l'argent doivent attendre des heures avant de retirer la petite somme autorisée pour cette journée. Les prix des denrées alimentaires de base continuent d'augmenter. Les Afghans ont perdu un demi-million d'emplois depuis août, et les femmes sont touchées de manière disproportionnée. La fuite massive des cerveaux, déclenchée par la prise de pouvoir des Taliban, a donné lieu à un déficit de travailleurs qualifiés dans le pays.

Même si le système bancaire redémarre et que l'on répond aux besoins de la chaîne d'approvisionnement, la participation des femmes au marché du travail sera essentielle à la réussite de l'économie afghane. Nous étions des contribuables, des cheffes de famille et des innovatrices – autant de fonctions essentielles à la prospérité du pays. En réalité, le fait de restreindre le droit des femmes à travailler pourrait réduire le produit intérieur brut de l'Afghanistan d'un montant allant jusqu'à 1 milliard de dollars. Bien que les Taliban n'appuient pas notre droit à travailler en-dehors de chez nous, la majorité des Afghans y sont favorables. La communauté internationale doit protéger ce droit, mobiliser des fonds pour nous soutenir et collaborer avec nous en tant que partenaires afin d'apporter des solutions à la crise actuelle.

Cela m'amène à ma dernière observation, qui est la plus importante. Le peuple afghan, en particulier les femmes, est conscient du dilemme auquel le monde est confronté actuellement s'agissant de collaborer avec les Taliban tout en répondant aux besoins immédiats et urgents de tous les Afghans. Les citoyens afghans ordinaires ne doivent pas être punis pour une crise dont ils ne sont nullement responsables. Dans le même temps, les Taliban ne peuvent utiliser la vie des Afghans pour faire du chantage à la communauté internationale. Il est donc dans notre intérêt collectif de veiller à ce que la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) assure une présence internationale robuste qui sera nos yeux et nos oreilles sur le terrain, suivra l'évolution de la situation dans le pays et déterminera si les Taliban tiennent leurs engagements. Ceci est particulièrement important alors que la société civile, les médias et les organisations non gouvernementales

internationales ne sont pas en mesure de le faire. La MANUA doit également jouer un rôle clef en appuyant le dialogue avec les Taliban et garantir la tenue de consultations inclusives avec des Afghans de tous horizons dans tout le pays.

Dans le même temps, la communauté internationale ne doit pas avoir peur d'user de ses avantages sur les Taliban. Les droits humains, les droits des femmes et l'application du principe de responsabilité doivent faire partie de toutes les conversations. En outre, des conditions claires doivent être posées en vue de l'apport d'un appui économique et politique aux Taliban pour veiller à ce que ces derniers respectent les droits de l'homme. Le Conseil a affirmé la nécessité de défendre tous les droits de la personne dans la résolution 2593 (2021). Il doit maintenant agir.

Enfin, la communauté internationale doit cesser de désigner des délégations entièrement composées d'hommes pour rencontrer les Taliban. Cela envoie un signal dangereux, à savoir que la communauté internationale n'attache aucune importance à nos droits et à nos vues. Il ne suffit pas d'envoyer des femmes étrangères ; nous devons commencer à promouvoir la gouvernance inclusive pour et par les Afghans. La représentation des Afghanes dans toute leur diversité, en particulier les représentantes de la société civile, est essentielle.

Je ne suis pas la première, et je ne serai pas la dernière Afghane à prendre la parole au Conseil. Mais cette fois-ci, j'espère que la communauté internationale va commencer à nous prendre au sérieux. Si nous ne pouvons revenir en arrière, nous pouvons choisir de travailler différemment à l'avenir. Le fait de veiller à ce que les Afghanes participent véritablement à la vie future du pays est un point de départ essentiel.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Seraj de son exposé.

Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de Premier Ministre de la Norvège.

Je remercie le Secrétaire général, la Représentante spéciale, M^{me} Lyons, et le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011) de leurs présentations. Je tiens par ailleurs à remercier sincèrement M^{me} Mahbouba Seraj pour la force et la conviction de sa déclaration.

Au cours des derniers jours, une délégation de haut niveau des autorités afghanes de facto s'est rendue

à Oslo. Il ne s'agissait pas d'une visite bilatérale au sens propre. Son objectif était d'offrir une occasion extrêmement précieuse aux femmes et aux hommes non Taliban représentant la société civile afghane de dialoguer avec les Taliban afin de déterminer la voie à suivre pour l'Afghanistan. Cela a permis à la Norvège et à diverses délégations nationales de réfléchir avec les représentants des Taliban aux mesures à prendre pour répondre aux besoins – politiques, en matière de droits de l'homme et humanitaires – de millions d'Afghans durant la période à venir.

Je vais être clair – les Taliban ont pris connaissance des graves préoccupations exprimées par un éventail de représentants de la société civile afghane, ainsi que par une communauté internationale unie. Cette visite ne constitue pas une reconnaissance internationale du régime de facto. Elle a offert une occasion de dialoguer, d'échanger et de formuler des attentes claires concernant la voie à suivre.

Un tel dialogue est impératif en ce moment précis. Compte tenu de la situation humanitaire catastrophique en Afghanistan, le dialogue est encore plus important. Nous devons mettre en place de nouveaux accords et engagements pour pouvoir assister et aider des populations civiles extrêmement vulnérables et les plus vulnérables au sein de ces populations – les enfants, qui sont confrontés à la faim et à la souffrance. Nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour éviter une autre crise migratoire et une autre source d'instabilité dans la région et au-delà, et nous devons faire comprendre clairement qu'il ne sera pas possible de remettre en place un système politique durable en Afghanistan si les hommes et les femmes afghans de divers horizons ne sont pas inclus. Je félicite toutes les délégations qui étaient présentes à la réunion d'Oslo de leurs contributions pendant les trois jours de dialogue et d'échanges importants.

(l'orateur poursuit en français)

La crise humanitaire à laquelle le peuple afghan est confronté est grave. Elle a été exacerbée par les effets des changements climatiques, la pandémie mondiale et l'effondrement de l'économie afghane. Nous assistons à la désorganisation des infrastructures civiles et des services de base, notamment dans les domaines de la santé et de l'éducation. Cette situation affecte de manière disproportionnée les femmes et les filles. Nous nous félicitons donc de l'adoption unanime de la résolution 2615 (2021), le 22 décembre dernier. La résolution stipule clairement qu'une assistance

humanitaire peut être fournie sans que cela constitue une violation du régime de sanctions de l'ONU. Nous devons maintenant utiliser au mieux l'exemption humanitaire prévue par cette résolution.

(l'orateur reprend en anglais)

La coopération multilatérale est de la plus haute importance pour faire face à la crise en Afghanistan. Il est essentiel que le Conseil donne à la mission politique des Nations Unies un mandat complet et robuste pour engager le dialogue avec les Taliban, surveiller et rendre compte de la situation des droits humains et faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire et les efforts visant à répondre aux besoins humains fondamentaux.

Dans ce contexte, je voudrais saisir cette occasion pour féliciter les Nations Unies pour le lancement, aujourd'hui, du Cadre d'engagement transitoire des Nations Unies pour l'Afghanistan. Il est extrêmement important. La protection des civils, notamment des enfants, doit être notre première priorité. Il est également essentiel de préserver les droits et la participation égale des femmes, et M^{me} Seraj a apporté une importante contribution grâce à ses explications édifiantes. Cela a également été clairement exprimé par toutes les délégations pendant la réunion avec les Taliban, tenue à Oslo.

Nous sommes vivement préoccupés par les informations persistantes selon lesquelles les femmes qui œuvrent à la consolidation de la paix et les défenseuses des droits humains sont exposées à de graves risques et à des représailles pour avoir élevé la voix. Tamana Zaryabi Paryani et Parawana Ibrahimkhel – deux des nombreuses femmes qui ont été exposées à ce risque – doivent être libérées. Les Taliban doivent honorer les engagements qu'ils ont pris, et nous devons leur demander des comptes.

L'aide humanitaire, bien que cruciale, ne sera pas suffisante à long terme. Les besoins de l'Afghanistan en matière d'aide au développement n'ont pas diminué au cours des six derniers mois, bien au contraire. La Norvège continuera à fournir une aide humanitaire au peuple afghan, par l'intermédiaire des organismes des Nations Unies et des organisations non gouvernementales humanitaires compétentes. Nous appuierons les activités visant à répondre aux besoins humains fondamentaux et à préserver les droits humains.

Nous ne devons cependant pas oublier que la responsabilité première de régler la crise aiguë actuelle incombe aux autorités de facto. Les Taliban doivent

écouter les appels lancés par le peuple afghan et la communauté internationale en faveur du respect des droits humains et de la mise en place d'un gouvernement plus inclusif et plus juste. Jusqu'à présent, peu de progrès ont été réalisés pour répondre à ces préoccupations fondamentales. Cela doit changer.

Enfin, je voudrais saisir cette occasion pour réaffirmer l'importance de la lutte contre le terrorisme, une priorité que nous partageons tous. La Norvège reste engagée en faveur de la lutte contre le terrorisme dans le monde entier, y compris les actes de terrorisme commis en Afghanistan et depuis ce pays. Toutefois, je tiens à souligner que la responsabilité d'empêcher les groupes terroristes de prendre pied en Afghanistan et de menacer à nouveau la paix et la sécurité internationales incombe aux Taliban.

Nous devons œuvrer de concert, en ne ménageant aucun effort, pour faire face à la crise profonde et complexe à laquelle l'Afghanistan et son peuple sont confrontés. Il ne peut y avoir de paix, de sécurité ou de développement durables sans respect des droits humains, notamment des droits des femmes et des filles. Le nouveau mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan doit refléter ces priorités fondamentales. Nous comptons sur l'appui du Conseil.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne la parole au Ministre des affaires étrangères du Gabon.

M. Boubeya (Gabon) : Je voudrais remercier le Secrétaire général pour son exposé édifiant, tout comme je salue la présence parmi nous de la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Deborah Lyons, et de M^{me} Mahbouba Seraj. Je les remercie pour la clarté et la puissance de leurs présentations. Je voudrais également remercier l'Ambassadeur de l'Inde pour les informations qu'il a bien voulu mettre à notre disposition dans le cadre de sa présidence du Comité de sanctions créé en vertu de la résolution 1988 (2011).

Mon intervention va porter sur trois points saillants : tout d'abord, la situation socio-politique et économique, très préoccupante ; deuxièmement, les défis sécuritaires rencontrés et la grave crise humanitaire qui ravage la population afghane ; et enfin, le traitement inacceptable infligé aux femmes dans ce pays.

Depuis la prise du pouvoir par les Taliban, le climat socio-politique est marqué par une totale opacité

du processus politique. Le cercle fermé de dirigeants qui se dégage est peu représentatif de la diversité du peuple afghan et tient manifestement à l'écart la plupart des minorités, tant ethniques, politiques que sociales. Cette absence d'inclusivité du régime des Taliban constitue un réel frein à l'efficacité de ce gouvernement, à l'adhésion de l'ensemble de la population afghane et à la stabilité du pays.

Nous sommes également d'avis que la communauté internationale doit maintenir le dialogue avec les Taliban. Il en va du bien-être individuel et social des populations. Il m'importe cependant de souligner que cet appel au dialogue n'implique pas une reconnaissance du régime des Taliban.

Nous soutenons l'exemption de l'interdiction de voyager des Taliban inscrits sur la liste de sanctions lorsqu'il s'agit de déplacements effectués dans le cadre du processus de paix en Afghanistan, telle qu'énoncée par le Président du Comité de sanctions. Nous saluons par ailleurs la prolongation de 12 mois du mandat de l'Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions chargée de seconder le Comité des sanctions, pour l'établissement durable et inclusif de la paix, de la stabilité et de la sécurité en Afghanistan. Il convient tout de même de noter les progrès nets dans la lutte contre la corruption depuis la prise du pouvoir par les Taliban, ayant à l'esprit l'ampleur du phénomène de la corruption dans le pays et son impact négatif sur la croissance économique, sur l'état de droit, les normes sociales et le sens civique.

Sur le plan sécuritaire et humanitaire, nous demeurons vivement préoccupés par les relations qu'Al-Qaida entretient avec les Taliban, notamment le Réseau Haqqani. De même, nous sommes inquiets du danger permanent que représentent les combattants étrangers, sur lesquels les Taliban ne semblent avoir aucun contrôle, et qui contribuent à la volatilité de la situation sécuritaire sur le terrain.

Nous redoutons une crise humanitaire encore plus dramatique face à l'effondrement de l'économie et du système bancaire. L'arrêt du financement des pays donateurs et le gel des avoirs de la Banque centrale ont déjà entraîné une crise financière importante ayant affecté la majorité du peuple afghan. Ces sanctions, bien que nécessaires, ont contribué à accroître la pauvreté, la famine, ainsi que les déplacements des populations.

S'agissant de la condition des filles et des femmes afghanes, il est insoutenable de voir les violations de

leurs libertés et la négation de leurs droits fondamentaux, notamment l'accès à l'éducation et aux services de santé de base et les atteintes à la liberté de circuler ou d'exercer les activités professionnelles de leur choix. Quand elles ont le droit de travailler, elles sont en effet cantonnées dans des domaines spécifiques, tels que la santé, la douane, l'éducation ou l'immigration. Cette situation est inacceptable.

Pour terminer, je tiens à souligner l'importance des enjeux en Afghanistan. Au-delà de la légitime aspiration du peuple afghan à la sécurité et à la dignité, il est question de la stabilité de l'ensemble de la région et de la menace pendante de voir se sédimenter une base arrière du terrorisme international et une zone de non-droit pour les femmes et les jeunes filles. La communauté internationale se doit d'être plus engagée et plus concertée. Le Conseil doit avoir une réaction et un ton à la mesure du péril et des responsabilités à assumer.

M. Kiboino (Kenya) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général de son exposé. Je remercie également la Représentante spéciale Lyons de son exposé sur les derniers faits nouveaux survenus en Afghanistan, et je sais gré à M^{me} Mahbouba Seraj, Directrice exécutive du Afghan Women Skills Development Centre, de ses éclairages ce matin. Enfin, je remercie l'Ambassadeur Tirumurti, en sa qualité de Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011), de son exposé au Conseil et de son action.

Ces derniers mois, nous avons observé avec inquiétude que les terroristes tendent régulièrement à attaquer les civils, ce qui continue de saper les efforts de paix en Afghanistan. Le Kenya condamne tous ces actes ignobles, y compris la récente attaque terroriste commise à Hérat par l'État islamique d'Iraq et du Levant-Khorassan, qui a coûté la vie à plusieurs innocents et fait de nombreux blessés.

Cette tendance requiert que la communauté internationale exige d'une même voix que les Taliban s'engagent à lutter contre le terrorisme et s'assurent que l'Afghanistan ne soit pas un refuge à partir duquel les groupes terroristes tels que Daech et Al-Qaida puissent perpétrer leurs odieux actes de terreur, non seulement en Afghanistan mais aussi dans la région et au-delà.

Le Kenya félicite la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan pour sa faculté d'adaptation et sa capacité à opérer dans un environnement de plus en plus complexe et difficile.

L'hiver rigoureux a exacerbé la crise humanitaire, et plus de 24 millions de personnes ont désormais besoin d'une aide d'urgence. Nous appelons la communauté internationale et les organismes donateurs à assurer le financement nécessaire du Plan de réponse humanitaire pour l'Afghanistan.

À cause de la détérioration de l'économie, les Afghans sont toujours plus nombreux à se retrouver dans le besoin. Les industriels locaux ont lancé l'alerte : si l'économie n'est pas redressée de toute urgence, quelque 1,5 million de personnes, dont 500 000 femmes, risquent de perdre leur emploi. Il convient d'examiner comment, dans un cadre convenu, la réinjection des avoirs afghans gelés pourrait faire partie des efforts de relance et de réforme de l'économie en difficulté.

Nous tenons à souligner l'importance d'investir dans les moyens de subsistance des populations les plus pauvres et les plus vulnérables, car cela aurait un effet net positif sur la situation humanitaire. À cet égard, nous félicitons l'équipe des Nations Unies en Afghanistan des efforts inlassables qu'elle a déployés ces derniers mois, et nous saluons le lancement, sous l'égide de l'initiative Unité d'action des Nations Unies, du Cadre d'engagement transitoire visant à aider les Afghans en 2022.

La disparition récente de deux militantes afghanes est représentative de la situation périlleuse dans laquelle se trouvent les femmes en Afghanistan. Nous appelons les Taliban à prendre les mesures nécessaires non seulement pour mener l'enquête, localiser les deux femmes et les ramener en lieu sûr, mais aussi pour garantir le droit inaliénable des Afghanes à contribuer concrètement au développement de leur pays sans que leurs voix soient réduites au silence ou ignorées. À cet égard, nous soulignons qu'il est impératif qu'elles participent pleinement et véritablement à tous les aspects de la vie afghane, à l'échelon communautaire comme aux plus hauts niveaux.

Nous appelons également les autorités à s'attaquer en priorité à l'élimination de toutes les formes de violence sexuelle et fondée sur le genre et des autres préjudices sexospécifiques contre les femmes, les filles et les enfants afghans, ainsi qu'à abroger toute mesure visant à restreindre la liberté de circulation des femmes. Le Kenya se félicite des informations selon lesquelles les écoles supérieures pour filles et les universités publiques pour filles et garçons seront rouvertes au cours de la prochaine année scolaire, à partir de mars. Nous espérons que cet engagement sera tenu.

Nous tenons à féliciter la Norvège d'avoir accueilli les pourparlers qui se sont récemment tenus avec les Taliban, et nous espérons que les discussions d'Oslo contribueront à définir une nouvelle voie vers une paix durable pour l'Afghanistan.

Enfin, le Kenya réaffirme sa solidarité indéfectible avec le peuple afghan et se tient prêt à appuyer tous les efforts visant à garantir sa sécurité et son bien-être.

M^{me} Byrne Nason (Irlande) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, et vous souhaite une nouvelle fois la bienvenue dans la salle. Je sais également gré au Secrétaire général de sa présence aujourd'hui, qui met en exergue les efforts gigantesques que déploie le système des Nations Unies pour venir en aide au peuple afghan. Je tiens bien sûr à renouveler mes remerciements à la Représentante spéciale Lyons et à son équipe pour le travail inlassable qu'elles accomplissent, en particulier durant ces derniers mois éprouvants pour le peuple afghan.

J'adresse de vifs remerciements à M^{me} Seraj pour sa présence, pour sa clarté, ô combien nécessaire, et pour la voix sans concession qu'elle a fait entendre au Conseil aujourd'hui. Elle a placé, comme il se doit, les droits des Afghanes, femmes et filles, au cœur de nos discussions au Conseil de sécurité. Je tiens à lui assurer que je la prends très au sérieux.

Enfin, je remercie de son exposé l'Ambassadeur Tirumurti, en sa qualité de Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011).

Je me concentrerai sur trois questions très préoccupantes.

Tout d'abord, j'aborderai la gigantesque crise humanitaire à laquelle l'Afghanistan est confronté en cet hiver rigoureux. Nous sommes horrifiés que plus de la moitié de la population afghane soit aujourd'hui en situation d'insécurité alimentaire aiguë, sur fond d'enfer glacé, comme le Secrétaire général l'a dit tout à l'heure.

Nous prenons acte des mesures prises par les Nations Unies pour répondre aux besoins extraordinaires de l'Afghanistan, mesures que nous appuyons résolument. L'exemption au régime de sanctions créé par la résolution 1988 (2011), exemption que le Conseil a adoptée à l'unanimité, permet d'apporter un part de certitude à la réponse humanitaire. Le Fonds d'affectation spéciale réservé pour l'Afghanistan, mis en place par le Programme des Nations Unies pour le développement, a injecté des liquidités absolument nécessaires dans

l'économie, alors que le Plan de réponse humanitaire pour l'Afghanistan, une fois suffisamment financé, sera une bouée de sauvetage pour des millions de personnes. Mais il est évident qu'une crise de cette ampleur exige une réponse soutenue de la part de la communauté internationale. Nous devons continuer de nous tenir aux côtés du peuple afghan dans les mois à venir, qui seront incontestablement difficiles.

Deuxièmement, l'Irlande reste profondément préoccupée par le fait que les Taliban privent d'éducation les filles en âge de fréquenter l'école secondaire. Depuis 131 jours, les filles sont spoliées de leur droit d'apprendre et, à ce jour, elles n'ont aucune garantie de pouvoir retourner en classe. Cette interdiction cruelle de scolarisation n'est pas seulement une question d'éducation, elle vise aussi à réduire au silence toute une génération de jeunes filles. Un avenir sans éducation, sans les moyens d'accéder à l'indépendance économique et sociale, signifiera que beaucoup plus de filles – des enfants – subiront des mariages forcés et des accouchements précoces. Cette privation injustifiée et inacceptable doit être annulée et les droits des jeunes afghanes doivent être pleinement respectés. Il y va de leur avenir. Il y va d'une génération.

Mon troisième point concerne la question décrite de façon si poignante par M^{me} Seraj dans son exposé d'aujourd'hui. Le fait est que les Afghanes continuent d'être prises pour cible ; les femmes continuent d'être cruellement effacées de la société par les Taliban. Alors que leurs droits humains fondamentaux continuent d'être systématiquement bafoués, les femmes aux quatre coins du pays se dressent contre cette situation et élèvent la voix, défiant les Taliban.

La réaction fait froid dans le dos : des femmes arrachées à leur famille, privées de liberté, des femmes portées disparues. Est-ce cela que les Taliban veulent dire lorsqu'ils affirment que la communauté internationale ne doit pas s'inquiéter pour les droits des femmes en Afghanistan ? Où sont Tamana Paryani et Parawana Ibrahimkhel ? Elles ont été enlevées chez elles la semaine dernière. Où sont-elles ? Et l'ancienne policière Alia Azizi portée disparue depuis octobre, où est-elle ? Et ces innombrables autres femmes victimes de disparitions forcées, où sont-elles ?

Nous sommes profondément inquiets par les informations en provenance de l'aéroport de Mazar, où des femmes qui tentent de quitter l'Afghanistan sont détenues par les Taliban, qui refusent de les relâcher tant

qu'elles n'auront pas été prises en charge par un homme de leur famille, le mot clef étant « prises en charge ».

Nous demandons aux Taliban de libérer toutes les femmes détenues de manière injustifiée. Nous leur demandons également de reconnaître leurs droits humains. Les droits des femmes sont des droits humains, ne l'oublions pas.

Enfin, je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir fait le point sur le dialogue organisé en début de semaine, à l'initiative de votre gouvernement. Nous saluons la place centrale que les Afghanes ont occupé dans les pourparlers pour défendre leurs droits elles-mêmes. L'Irlande n'a cessé de souligner qu'un dialogue inclusif, avec la participation pleine, égale et véritable des femmes, est le seul mécanisme par lequel l'Afghanistan peut avoir la démocratie et le Gouvernement véritablement représentatifs et participatifs qu'exige son peuple. Aucune voie qui exclut les femmes ne peut conduire à l'avenir pacifique et stable que le peuple afghan mérite et appelle de ses vœux. Toute demi-mesure – toute prétention du contraire – ne trompera pas la communauté internationale.

Nous devons reconnaître clairement que les pires craintes exprimées par de nombreuses personnes, et notamment les Afghanes, sur ce qui se passerait sous le régime des Taliban est en train de se produire. Nous jugeons les Taliban à l'aune de leurs actes, et non de leurs paroles. La communauté internationale doit se montrer ferme. Il ne peut y avoir aucun dialogue, aucune solution, aucune voie en avant si les femmes ne sont pas incluses et en mesure d'exercer leurs droits. Comme l'a dit M^{me} Seraj, nous avons une « énorme responsabilité ». Il est clair que nous n'avons pas le droit de détourner le regard.

M^{me} Thomas-Greenfield (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Premier Ministre, et je remercie le Secrétaire général de ses observations et de son évaluation de la situation en Afghanistan qui n'incitent guère à l'optimisme. Je remercie la Représentante spéciale Lyons. Nous lui savons gré de son exposé et saluons l'attachement indéfectible de son équipe à la mission qui est la sienne. Je remercie l'Ambassadeur Tirumurti de l'exposé qu'il a présenté en sa qualité de Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011).

Nous sommes très reconnaissants à M^{me} Seraj de nous avoir parlé des difficultés auxquelles se heurte

le peuple afghan et d'avoir partagé avec nous ses observations. Je salue son courage. Je sais qu'elle ne cessera de se battre tant que les Afghanes ne jouiront pas des droits universels auxquels elles ont droit. Et je la remercie infiniment des recommandations qu'elle nous a adressées. J'espère que nous avons bien entendu ce qu'elle a dit : nos délégations doivent inclure des femmes lorsqu'elles rencontrent les Taliban et nous devons insister sur l'inclusion des Afghanes.

Aujourd'hui, je voudrais aborder trois aspects du travail de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et de la situation en Afghanistan : la crise humanitaire, la crise économique et nos attentes à l'égard des Taliban.

Premièrement, alors que la crise humanitaire en Afghanistan s'aggrave, l'action de la MANUA en faveur du peuple afghan ne saurait être plus importante. En coordination avec la MANUA, nous avons tous un rôle à jouer pour venir en aide au peuple afghan qui en a désespérément besoin. Pour leur part, les États-Unis restent déterminés à lui apporter une aide vitale. Le 11 janvier, les États-Unis ont annoncé une première contribution pour cette année de plus de 308 millions de dollars en aide humanitaire destinée au peuple afghan. Ce financement permettra d'appuyer l'aide alimentaire et nutritionnelle, l'assistance aux soins de santé, les programmes de préparation pour l'hiver et le soutien logistique afin que les travailleurs humanitaires et les fournitures de secours essentielles puissent atteindre les régions d'Afghanistan les plus difficiles d'accès. Voilà qui permettra de sauver d'innombrables vies.

En parallèle, les États-Unis ont agi rapidement pour s'assurer que toute sanction qu'ils ou la communauté internationale imposent afin d'appuyer la sécurité et la stabilité en Afghanistan n'entravent pas les activités humanitaires. En décembre, le Département du Trésor des États-Unis a délivré trois nouvelles licences générales qui viennent s'ajouter aux autorisations existantes afin de faciliter le flux continu de l'aide humanitaire vitale et de répondre aux besoins fondamentaux du peuple afghan. Les États-Unis ont également présenté un projet de résolution au Conseil de sécurité le mois dernier afin de mettre en place une dérogation pour raison humanitaire dans le régime de sanctions contre les Taliban créé par la résolution 1988 (2011). L'adoption à l'unanimité par le Conseil de la résolution 2615 (2021), qui établit cette dérogation, envoie un message clair d'appui au peuple afghan.

Les États-Unis restent le plus grand fournisseur d'aide humanitaire en Afghanistan mais, comme tous les grands défis auxquels la communauté internationale est confrontée aujourd'hui, l'ampleur de la crise appelle une réponse mondiale. Un appui beaucoup plus important de la part de la communauté internationale sera nécessaire pour répondre au niveau extraordinaire des besoins du peuple afghan.

Deuxièmement, les États-Unis sont particulièrement sensibles à la crise des liquidités qui sévit en Afghanistan et à l'aggravation de l'urgence humanitaire qui en découle. À cette fin, nous continuons d'examiner diverses options pour atténuer la pénurie de liquidités. À terme, pour que l'économie afghane fonctionne, il faudra une banque centrale indépendante et techniquement compétente, répondant aux normes bancaires internationales. Alors que les réserves de la banque centrale afghane détenues aux États-Unis font l'objet d'un contentieux en cours, nous prenons acte des appels à envisager la mise à disposition de réserves pour aider le peuple afghan.

Et enfin troisièmement, les attentes de la communauté internationale à l'égard des Taliban n'ont pas faibli. Nous continuons d'attendre des Taliban qu'ils autorisent un accès humanitaire sans entrave aux personnes dans le besoin, ainsi que la libre circulation des travailleurs humanitaires, quel que soit leur sexe ; qu'ils veillent à ce que le personnel humanitaire puisse travailler dans des conditions sûres ; et qu'ils autorisent la fourniture en toute indépendance d'une assistance à toutes les personnes vulnérables, quelle que soit leur identité. Il s'agit là de principes humanitaires fondamentaux, et nous attendons – comme les membres du Conseil, je le sais – que les Taliban les respectent.

Nous attendons également des Taliban qu'ils prennent des mesures concrètes pour démontrer leur fidélité à leurs engagements en matière de lutte contre le terrorisme, qu'ils autorisent le passage en toute sécurité et qu'ils fassent preuve de respect pour les droits humains et l'inclusion. Que je sois bien claire : nous affirmons sans équivoque que les femmes et les filles doivent pouvoir participer pleinement à la vie politique, économique et sociale en Afghanistan. Nous ne pourrions être plus d'accord avec ce qu'a dit le Secrétaire général Guterres, à savoir qu'aucun pays ne peut prospérer tout en refusant ces droits à la moitié de sa population. Nous nous félicitons de l'annonce faite par les Taliban selon laquelle les écoles secondaires de tout le pays seront ouvertes aux filles en mars. Nous

surveillerons la mise en œuvre de ce processus, mais nous devons continuer à faire pression pour que les établissements post-secondaires et tous les secteurs d'emploi soient également ouverts.

Nous sommes profondément préoccupés par les informations faisant état de l'enlèvement et de la détention de manifestantes et d'autres militantes de la société civile, ainsi que par les informations faisant état de représailles, notamment de harcèlement et d'intimidation, à l'encontre d'anciens membres des forces de sécurité afghanes et d'anciens responsables gouvernementaux, ainsi que de leurs familles. La liberté d'expression est un droit humain universel. Si les Taliban veulent le soutien des Afghans et de la communauté internationale, cette liberté doit être respectée.

Nous saluons de tout cœur le travail que font la Représentante spéciale, M^{me} Lyons, et la MANUA pour renforcer ces attentes dans leurs échanges avec les Taliban, ainsi que pour tenir la communauté internationale informée des progrès, ou de l'absence de progrès, que font les Taliban par rapport à ces attentes. Ensemble, soutenons le peuple afghan en ces temps difficiles et surveillons attentivement les Taliban pour nous assurer que leurs actions sont à la hauteur de leurs paroles.

M. de La Fuente Ramírez (Mexique) (*parle en espagnol*) : Je remercie le Secrétaire général António Guterres, la Représentante spéciale, M^{me} Lyons, et M^{me} Seraj pour leurs exposés très instructifs qui non seulement nous informent, mais surtout nous mettent en garde. Nous remercions également l'Ambassadeur de l'Inde, en sa qualité de Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011), pour son exposé.

Quelque 24 millions d'Afghans ont besoin d'une aide humanitaire dans un pays qui est également confronté à d'énormes défis économiques, politiques et sociaux et qui se trouve à un carrefour international complexe. Nous espérons que la dérogation pour raison humanitaire convenue en décembre dernier facilitera les conditions permettant de continuer à fournir cette aide vitale à des millions d'Afghans. La dérogation a été adoptée (voir résolution 2615 (2021)) pour éviter une crise encore plus grave. Cela doit être très clair.

Nous saluons les efforts précieux consentis par la Norvège pour faciliter un dialogue entre les Taliban et certains des principaux fournisseurs d'aide humanitaire, ainsi que pour susciter un engagement effectif avec la

société civile afghane. Il est clair que si nous voulons éviter une tragédie humanitaire, dont nous serions les témoins co-responsables, nous devons nous asseoir à la table avec les personnes au pouvoir en Afghanistan. Nous suivrons donc de près les résultats des réunions d'Oslo, et nous espérons qu'elles continueront à progresser afin que l'aide arrive et que les engagements pris soient respectés.

Outre la question humanitaire, je voudrais souligner brièvement trois autres points.

Premièrement, le respect et la promotion des droits de l'homme de tous les Afghans, y compris les femmes, les jeunes et les minorités, doivent être une condition *sine qua non*. À ce jour, comme l'a dit M^{me} Seraj, aucun engagement réel n'a été pris pour faire respecter et préserver les droits fondamentaux, tels que l'éducation des filles et le droit des femmes à reprendre le travail, ou pour réclamer la formation d'un gouvernement inclusif. La communauté internationale doit présenter un front uni si nous voulons que ce message passe et que les Taliban mettent en œuvre des politiques qui protègent le peuple afghan et lui soient bénéfiques, sans exclusions prédéterminées.

Deuxièmement, la menace que représente la résurgence du terrorisme, qui est réelle, doit être traitée d'urgence et de manière globale dans le plein respect du droit international, en particulier du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme. L'Afghanistan ne peut pas redevenir un refuge ou une plate-forme pour les terroristes. Si cela devait arriver, nous aurions tous échoué.

Troisièmement, il est de plus en plus évident que l'augmentation de l'activité criminelle est le reflet de la précarité de la situation économique, du manque de débouchés et de l'effondrement imminent des services publics. Il est urgent de s'attaquer à ce phénomène. Cela permettrait également d'éviter la radicalisation des groupes les plus marginalisés, ce qui entraînerait de nouveaux cycles de violence.

Enfin, le Mexique exprime une nouvelle fois sa reconnaissance à la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan et à tous les organismes sur le terrain pour leur travail essentiel en faveur d'un Afghanistan pacifique, prospère et inclusif.

M. de Rivière (France) : Nous avons entendu de la part des différents intervenants, que je remercie pour leurs exposés, à commencer bien sûr par le Secrétaire général, que la situation en Afghanistan continue

d'être extrêmement préoccupante. Depuis mi-août, la population afghane n'a connu aucun répit, ni sur le plan humanitaire ni sur le plan sécuritaire. Elle doit également se battre pour faire respecter ses droits fondamentaux. Alors que cette année marque le centenaire des relations franco-afghanes, la France, aux côtés de l'ONU et de ses partenaires, continuera de se tenir aux côtés des Afghanes et des Afghans face aux épreuves qu'ils doivent surmonter.

La situation humanitaire ne cesse de se dégrader. La pauvreté se généralise ; la malnutrition augmente de façon exponentielle – plus de la moitié de la population est confrontée à une situation de crise alimentaire cet hiver ; les épidémies, dont la polio, la rougeole et la COVID-19, continuent de se propager. Il est donc essentiel que l'aide humanitaire, y compris les vaccins, puisse être acheminée d'urgence.

Le Conseil s'est mobilisé en adoptant la résolution 2615 (2021), afin de faciliter l'acheminement de l'aide, dans le respect des principes humanitaires et sans aucune forme de récupération par les Taliban. Cette aide vise à subvenir aux besoins essentiels des populations vulnérables.

La France a versé 100 millions d'euros pour répondre à la crise. Nous avons également, dans une opération conjointe avec le Qatar le 2 décembre dernier, acheminé près de 40 tonnes d'équipement médical, de nourriture et de fournitures pour l'hiver.

L'Union européenne et ses États membres ont par ailleurs réuni plus d'un milliard d'euros pour venir en aide aux populations afghanes les plus vulnérables. La crise humanitaire que traverse l'Afghanistan impose que nous fassions tous un effort supplémentaire.

La population afghane est également confrontée à un défi sécuritaire majeur. Le risque terroriste demeure, du fait de Daech mais aussi du fait d'Al-Qaïda. Comme l'a souligné l'Équipe de surveillance attachée aux Comités 1267 et 1988 dans son dernier rapport (S/2021/486), les Taliban n'ont pas rompu leurs liens avec les groupes terroristes dont Al-Qaïda, bien au contraire puisqu'ils les ont intégrés au sein de leur gouvernement intérimaire. En arrivant au pouvoir, ils ont ainsi renforcé ces alliés ainsi que leurs affiliés.

Compte tenu de la portée mondiale de ces organisations terroristes, le risque émanant d'Afghanistan est donc transnational et transfrontalier. La France continuera de faire de la lutte contre le terrorisme une priorité. Là aussi, la communauté internationale doit

prendre ses responsabilités, notamment en continuant d'exiger que les Taliban rompent tout lien, direct ou indirect, y compris financier, avec les groupes terroristes.

Le troisième défi pour le peuple afghan, et en particulier pour les femmes et pour les filles, est le respect des droits fondamentaux. Une pression grandissante s'exerce à leur encontre : les femmes sont exclues des universités et les filles des écoles secondaires ; elles sont contraintes au port du hijab, interdites de se déplacer à plus de 72 kilomètres de chez elles sans être accompagnées par un homme ; les chaînes de télévision afghanes se sont vu interdire la diffusion de séries mettant en scène des femmes ; les manifestations qu'elles organisent sont réprimées ; les militantes engagées dans les médias et le domaine des droits humains, en particulier des droits des femmes, font l'objet de menaces constantes ; certaines sont arrêtées et exécutées.

La France, avec ses partenaires, appelle une nouvelle fois les Taliban à respecter les engagements qu'ils ont pris et la résolution 2593 (2021). Le non-respect de ces exigences expose les Taliban à l'isolement international.

Nous continuerons enfin d'appeler à la constitution d'un gouvernement inclusif et représentatif de toute la société afghane, de toutes ses ethnies, religions et genres.

En conclusion, je voudrais rappeler la détermination de la France à œuvrer pour la stabilité de l'Afghanistan en choisissant la voie d'un dialogue exigeant avec les différents acteurs concernés. Les défis sont immenses et la France se tiendra, comme par le passé, aux côtés de la population afghane pour y répondre.

M. Polyanskiy (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous saluons votre participation personnelle à la présente séance, Monsieur le Premier Ministre. Je tiens à remercier le Secrétaire général pour son évaluation de la situation en Afghanistan. Nous remercions également la Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Afghanistan et Cheffe de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), M^{me} Deborah Lyons, pour ses observations et pour avoir donné sa vision de la situation sur le terrain. Nous remercions le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011), l'Ambassadeur Tirumurti, pour son analyse de la situation concernant les sanctions. Nous avons également écouté attentivement la représentante de la société civile, M^{me} Mahbouba Seraj.

Nous nous félicitons que les représentants des pays de la région puissent participer aux discussions sur les questions qui revêtent une si grande importance pour eux. Il y a cinq mois que les Taliban ont pris le pouvoir en Afghanistan. Comme l'ont souligné à juste titre le Secrétaire général et M^{me} Lyons, la situation dans le pays évolue constamment.

Nous prenons note du fait que certaines mesures ont été prises par les nouvelles autorités pour lutter contre les problèmes socioéconomiques, humanitaires et en matière de droits de l'homme, et pour atténuer les problèmes liés au terrorisme et à la drogue. Nous partons du principe que ces mesures ne sont qu'un début. Nous attendons toujours des Taliban qu'ils prennent des mesures sérieuses pour garantir une ouverture ethnique et politique réelle du Gouvernement, éliminer les menaces du terrorisme et de la drogue et garantir le respect des droits fondamentaux de la personne.

Notre priorité commune est de maintenir la stabilité en Afghanistan, dont, nous en sommes convaincus, tout le monde bénéficiera – le peuple afghan, la région et le monde entier. Il est cependant clair que si l'on ne mobilise pas le potentiel et les ressources nécessaires, notamment des ressources financières, les nouvelles autorités ne seront guère en mesure de faire face, de manière indépendante, rapide et efficace, à l'accumulation de problèmes anciens et nouveaux. La réussite de ces efforts repose notamment sur l'apport d'une aide internationale globale à l'Afghanistan.

Le 22 décembre 2021, le Conseil de sécurité a adopté la résolution 2615 (2021), qui vise à fournir une aide humanitaire à l'Afghanistan dans le contexte des sanctions imposées en application de la résolution 1988 (2011). Nous espérons que cela permettra d'accroître l'aide humanitaire fournie par toutes les parties intéressées, notamment l'ONU, ses organismes humanitaires et les principaux donateurs.

Dans le même temps, ces efforts ne sont malheureusement pas suffisants. Face à la catastrophe économique imminente qui menace l'Afghanistan, les activités humanitaires actuelles ne représentent qu'une goutte d'eau dans l'océan. La paralysie du système bancaire, la crise de liquidités et le chômage réduisent à néant les perspectives de relèvement post-conflit, comme nous l'ont expliqué les représentants de la communauté humanitaire.

Le dégel des avoirs est extrêmement urgent. Si cette mesure n'est pas prise, l'Afghanistan ne parviendra

pas à s'extraire durablement de la crise. Nous appelons les États-Unis et les autres donateurs occidentaux à restituer ces fonds au pays, car ils appartiennent au peuple afghan et ne sauraient être utilisés comme monnaie d'échange ou pour punir les Afghans face aux nouvelles réalités dans le pays.

En fin de compte, les conséquences d'un effondrement seraient beaucoup plus graves encore, le nombre de réfugiés ne manquerait pas d'augmenter et le terrorisme et la production de drogue de se renforcer, ce qui accentuerait plus avant l'instabilité, y compris dans la région et au-delà. La menace d'infiltration de militants et de trafiquants de drogue dans la région, notamment en se faisant passer pour des réfugiés, ne peut que préoccuper nos partenaires d'Asie centrale.

Nous sommes régulièrement en contact avec les cinq pays d'Asie centrale. Il est essentiel de continuer à coopérer dans le cadre d'organisations régionales telles que l'Organisation du Traité de sécurité collective et l'Organisation de Shanghai pour la coopération, notamment le groupe de travail sur l'Afghanistan de l'Organisation du Traité de sécurité collective et le mécanisme renouvelé du Groupe de contact sur l'Afghanistan de l'Organisation de Shanghai pour la coopération.

Nous tenons à souligner que, dans les conditions actuelles, les tentatives de dialoguer avec les nouvelles autorités afghanes en ayant recours à des ultimatums et des pressions, plutôt qu'à la diplomatie, et en utilisant l'assistance au relèvement et au développement socioéconomique comme un levier sont contreproductives. Nous devons apprendre des erreurs et des mauvais calculs passés. Nous avons souligné à maintes reprises que le maintien du dialogue politique permettra d'apporter des réponses efficaces aux questions urgentes. La troïka élargie qui promeut un règlement pacifique de la situation dans le pays est un exemple de coopération fructueuse à cet égard.

L'évolution de la situation en Afghanistan aura inévitablement une incidence sur l'avenir de la MANUA, dont le mandat expire le 17 mars. Nous espérons que dans son prochain rapport, le Secrétaire général présentera une évaluation, des recommandations et des propositions équilibrées sur la forme que devra prendre ce mandat compte tenu des nouvelles circonstances.

M. Zhang Jun (Chine) (*parle en chinois*) : Je me félicite, Monsieur le Président, de vous voir présider cette séance, qui est à la fois très opportune et extrêmement

importante. Je souhaite également la bienvenue au Secrétaire général et je le remercie d'avoir pris le temps d'assister à cette séance malgré son emploi du temps chargé. Je souscris à son évaluation de la situation humanitaire en Afghanistan et j'appuie l'ONU dans ses efforts visant avant tout à sauver des vies afghanes, à prévenir un effondrement économique et à permettre l'instauration d'une relation de confiance. Je remercie également la Représentante spéciale, Deborah Lyons ; l'Ambassadeur Tirumurti, Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011) ; et M^{me} Mahbouba Seraj de leurs exposés. Je salue par ailleurs la présence des représentants de l'Ouzbékistan, du Pakistan et de l'Iran.

Cet hiver est le premier en 20 ans durant lequel l'Afghanistan n'est pas en guerre. Il semble pourtant qu'il soit encore plus froid et encore plus difficile pour le peuple afghan. Depuis le retrait précipité des troupes étrangères en août dernier, l'économie afghane est en chute libre, et la population afghane est en proie à une crise humanitaire des plus graves.

Nous avons vu qu'avec le retrait soudain des troupes étrangères, au cours des cinq derniers mois, le peuple afghan a vécu un cauchemar en termes d'aide humanitaire, dont beaucoup de personnes dépendent pour leur survie et qui a tout simplement disparu du jour au lendemain. Environ 95 % des familles afghanes sont privées de nourriture et de vêtements. Plus d'1 million d'enfants souffrent de malnutrition, et 23 millions de personnes sont touchées par une famine aiguë.

À ce rythme, d'ici le milieu de l'année, 97 % de la population afghane sera appauvrie et ne pourra pas se permettre de vivre avec deux dollars par jour. Rahmati, une mère du camp de réfugiés de Harathi, a vendu son rein droit et ses deux filles pour permettre à sa famille de passer l'hiver. C'est une véritable tragédie humaine qui se déroule en ce moment même.

Le Secrétaire général, M. Guterres, a lancé des appels répétés et urgents concernant la situation en Afghanistan et déclaré qu'il s'agissait d'une course contre la montre pour aider la population du pays. Malheureusement, en l'absence de mesure de secours drastique, il semble que nous allons perdre cette course.

Le Conseil a adopté le mois dernier la résolution 2615 (2021), qui affirme que l'aide humanitaire fournie à l'Afghanistan ne viole pas les sanctions du Conseil, levant ainsi tout obstacle juridique éventuel.

Malheureusement, il n'y a pas eu de changement radical dans la crise humanitaire en Afghanistan.

Il est clair que le problème majeur n'est pas un obstacle juridique, mais un obstacle politique : la politisation de la question humanitaire. L'aide humanitaire est utilisée comme une monnaie d'échange, un outil politique que l'on exploite, et cet outil joue avec la vie et le bien-être de 38 millions d'Afghans qui ont désespérément besoin d'aide. C'est moralement inacceptable et, d'un point de vue stratégique, dangereux et peu judicieux.

La population afghane et les organisations humanitaires internationales se heurtent à un problème encore plus fondamental : l'économie afghane n'a pas encore repris son fonctionnement normal. Les mesures coercitives unilatérales ont non seulement gelé plus de 9 milliards de dollars d'avoirs afghans à l'étranger, mais elles ont aussi gravement entravé l'accès de l'Afghanistan au financement international, entraînant une pénurie de liquidités et affaiblissant le potentiel de l'Afghanistan à reprendre son développement économique par ses propres moyens.

La Chine se félicite des efforts déployés par la Banque mondiale et d'autres institutions internationales pour trouver des moyens d'aider l'Afghanistan sur le plan financier, mais en l'absence d'une injection complète de liquidités ou de la restauration et du développement du marché intérieur et du commerce extérieur, les efforts des institutions internationales ne seront qu'une goutte d'eau dans l'océan. Dans la situation actuelle, les sanctions unilatérales ont pour effet de geler, non seulement les avoirs financiers de l'Afghanistan, mais aussi les espoirs de survie du peuple afghan. Les sanctions unilatérales ne sont pas moins meurtrières que les interventions militaires. Elles affament et tuent le peuple afghan. Nous demandons une nouvelle fois la levée immédiate du gel des avoirs et des sanctions unilatérales imposés à l'Afghanistan.

La communauté internationale partage généralement les mêmes attentes quant à l'avenir de l'Afghanistan. Nous espérons que le pays adhèrera à une orientation politique large et inclusive, mettra en œuvre des politiques intérieures et extérieures modérées et prudentes, protégera efficacement les droits et les intérêts des minorités ethniques, des femmes et des enfants, combattra résolument le terrorisme et instaurera une coopération de bon voisinage. La position de la Chine à cet égard est claire, et nous avons toujours œuvré activement dans ce sens.

Nous devons intensifier notre collaboration avec le Gouvernement intérimaire afghan de manière rationnelle et pragmatique, renforcer la confiance mutuelle et exercer une influence positive. Le Gouvernement norvégien a invité une délégation du Gouvernement intérimaire afghan à Oslo pour y mener des pourparlers. Nous jugeons utiles cette collaboration et ce dialogue.

À l'heure actuelle, la communauté internationale doit avoir pour priorité la plus importante et la plus urgente d'aider l'Afghanistan à atténuer la crise humanitaire et à stabiliser son économie. Adhérer au principe selon lequel le processus doit être dirigé et pris en main par les Afghans revient certainement à respecter l'appropriation et la gestion des ressources économiques par les Afghans.

Il est essentiel de préserver les droits des femmes et des enfants afghans, ce qui implique également de leur apporter une aide humanitaire indispensable. Si la population ne peut même pas se nourrir ou survivre, alors les discours sur l'éducation, l'emploi et la participation politique ne seront que des mots vides de sens.

La communauté internationale partage l'objectif consistant à empêcher l'Afghanistan de redevenir une plaque tournante du terrorisme. Cependant, si on laisse la situation humanitaire et économique de l'Afghanistan se détériorer plus encore, les seuls qui en profiteront seront les groupes terroristes, tels que Daech, Al-Qaida et le Mouvement islamique du Turkestan oriental.

La Chine appelle la communauté internationale à faire preuve d'un plus grand sentiment d'urgence et à accroître l'aide humanitaire et économique en faveur de l'Afghanistan afin d'apporter chaleur et espoir au peuple afghan. Les pays responsables de la situation difficile actuelle en Afghanistan sont les premiers à devoir abandonner leur approche politisée et prendre de toute urgence des mesures pour assumer leurs principales responsabilités.

En tant que voisine et partenaire de l'Afghanistan, la Chine a toujours contribué positivement au développement pacifique de l'Afghanistan. Pour l'instant, la Chine redouble d'efforts pour fournir une aide humanitaire de 200 millions de yens au pays. Des fournitures de toutes sortes arrivent en Afghanistan, en particulier dans les provinces et les villes du pays. Parallèlement, nous avons déjà ouvert le couloir aérien et relancé les exportations de pignons de pin afghans vers

la Chine afin d'atténuer les problèmes de subsistance du peuple afghan.

La Chine soutient le travail actif effectué par la MANUA. Pour l'heure, la tâche la plus importante consiste à suivre les conseils du Secrétaire général, M. Guterres, et à encourager la communauté internationale à fournir de toute urgence une aide humanitaire au peuple afghan et à l'aider à surmonter ses difficultés actuelles. Nous sommes pour que l'ONU continue de jouer dans la reconstruction pacifique de l'Afghanistan et attendons avec intérêt le rapport et les recommandations du Secrétaire général.

Nous sommes également prêts à continuer de travailler en contact étroit avec les membres du Conseil et les pays de la région afin d'apporter des modifications viables et appropriées au mandat de la MANUA, qui répondent aux besoins réels actuels et respectent la volonté du peuple afghan.

M. Agyeman (Ghana) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à féliciter la Norvège pour la grande compétence avec laquelle elle dirige les travaux du Conseil de sécurité ce mois-ci. Nous nous félicitons également des observations formulées par le Secrétaire général et de l'exposé présenté par le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011), l'Ambassadeur Tirumurti.

Nous nous félicitons en outre de l'exposé fait par la Représentante spéciale du Secrétaire général et Cheffe de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), M^{me} Deborah Lyons, et rendons hommage à toute l'équipe de la MANUA pour le travail incroyable qu'elle accomplit dans des conditions extrêmement difficiles. Nous remercions par ailleurs M^{me} Mahbouba Seraj, Directrice exécutive du Afghan Women Skills Development Centre, de ses observations utiles. Je salue enfin la participation à cette séance des représentants de l'Afghanistan, de l'Ouzbékistan, du Pakistan et de la République islamique d'Iran.

Le Ghana reste engagé en faveur d'un Afghanistan stable, sûr et pacifique. Nous sommes convaincus que la renaissance de l'Afghanistan est dans l'intérêt de la communauté internationale. Nous estimons que s'il collabore de manière active et constructive, l'Afghanistan peut revenir sur la scène internationale en tant que membre à part entière de la communauté des nations, mais seulement s'il met pleinement et efficacement à profit l'ingéniosité et les ressources de tous ses citoyens pour favoriser le développement national.

À cet égard, je voudrais rappeler la nécessité pour la communauté internationale d'apporter sans réserve tout l'appui nécessaire pour mettre un terme aux souffrances inutiles du peuple afghan. Le Conseil de sécurité et, en fait, tous les acteurs régionaux et internationaux, y compris les partenaires et voisins de l'Afghanistan, peuvent apporter une contribution positive pour aider l'Afghanistan à surmonter ses difficultés multidimensionnelles sur le plan politique, humanitaire, économique et de la sécurité.

Le mois dernier, le Conseil a adopté à l'unanimité deux résolutions importantes sur la situation en Afghanistan. Il convient de noter qu'en adoptant la résolution 2615 (2021), le Conseil a décidé dans son paragraphe 1, que « l'aide humanitaire et les autres activités qui visent à répondre aux besoins essentiels des personnes en Afghanistan » ne constitueront pas une violation du paragraphe 1 a) de la résolution 2255 (2015), du 22 décembre 2015, qui interdit la fourniture de fonds, d'actifs financiers ou de ressources économiques aux individus figurant sur la liste relative au régime des sanctions de 1988 concernant l'Afghanistan.

Même si nous reconnaissons que la résolution 2615 (2021) est une mesure louable pour remédier à la catastrophe humanitaire tragique qui ravage le pays, nous sommes pleinement conscients que, compte tenu de l'ampleur et de la taille des besoins humanitaires, elle ne suffit pas pour sortir l'Afghanistan de l'auberge. Le fait que plus de 20 millions d'Afghans, selon les rapports de l'ONU, se trouvent toujours en situation d'insécurité alimentaire et qu'un nombre alarmant d'Afghans, à savoir 8,7 millions, sont au bord de la famine, doit inquiéter le Conseil.

Le fait est que le temps presse pour la communauté internationale si elle veut éviter qu'une situation humanitaire déjà catastrophique ne devienne incontrôlable. Le risque d'une issue catastrophique est bien réel car, en ce moment même, des millions d'Afghans risquent de tomber dans la famine et la misère.

Face à cette gigantesque catastrophe humanitaire qui se trame, le Conseil a la responsabilité de faire front commun pour relever les défis dans leur globalité. Désormais, il est plus que jamais impératif d'adopter des décisions rapides et de vaste portée qui auront un effet positif sur la vie de la population afghane.

Le Ghana voudrait formuler plusieurs recommandations à cet égard.

Premièrement, le Ghana appuie fermement et reprend à son compte l'appel lancé par le Secrétaire général pour que les avoirs de l'Afghanistan soient débloqués et utilisés immédiatement pour le financement de services sociaux et sanitaires d'urgence au bénéfice de la population afghane. Il est assez paradoxal qu'un pays disposant de ressources financières colossales bloquées dans des banques étrangères, dont 9,6 milliards de dollars d'actifs financiers internationaux appartenant à la Banque centrale d'Afghanistan, soit au bord de la famine et de l'effondrement économique.

Deuxièmement, nous invitons les autorités de facto à ouvrir le pays aux organismes humanitaires en supprimant toutes les restrictions imposées aux opérations humanitaires, notamment en permettant aux travailleuses humanitaires de mener leurs activités. Les Taliban doivent faire le choix d'être une force au service du bien en coopérant sans condition et en facilitant l'acheminement sans entrave de l'aide humanitaire à chaque Afghan, sans discrimination, conformément au droit international humanitaire.

Troisièmement, nous sommes profondément préoccupés par les allégations de violations des droits humains des personnes vulnérables au sein de la société afghane, en particulier la suppression et l'effritement des droits des femmes, des filles et des enfants et de leur accès à l'éducation. Le Ghana estime que les femmes et les minorités afghanes sont des parties prenantes légitimes en Afghanistan et qu'elles doivent bénéficier de toutes les possibilités et de tout l'appui nécessaire pour protéger et renforcer leur participation effective à la reconstruction du pays, à sa croissance et à son développement futurs. Exclure tout groupe du processus politique est contre-productif et prive le pays de l'apport de tous ses citoyens.

Quatrièmement, les Taliban, en leur qualité d'autorités, ont la responsabilité de veiller à ce que les informations faisant état d'exécutions extrajudiciaires, qui visent en particulier d'anciens membres des forces de sécurité afghanes, fassent rapidement l'objet d'une enquête et que les auteurs soient tenus de rendre des comptes. Dans le cadre de ce devoir, ils doivent également garantir la sécurité de tous les civils et travailleurs humanitaires sur le territoire afghan.

Enfin, nous prenons acte du fait que les événements d'août 2021 ont donné lieu à une nouvelle réalité en Afghanistan. Nous attendons donc avec grand intérêt le rapport du Secrétaire général, à la fin de ce mois, sur les recommandations stratégiques et

opérationnelles concernant le mandat de la MANUA, qui doit être renouvelé en mars 2022. Nous pensons que la MANUA doit être dotée des capacités nécessaires pour lui permettre de faire face efficacement aux changements profonds qui ont eu lieu en Afghanistan.

Pour terminer, je voudrais souligner qu'aujourd'hui, plus que jamais, nous devons travailler ensemble et de manière constructive pour continuer à privilégier une approche coordonnée, globale et équilibrée dans la résolution des problèmes complexes de l'Afghanistan, en mettant de côté les considérations et les intérêts géopolitiques. Il doit être clair pour tout le monde qu'il n'y a pas d'autre option que l'unité du Conseil face à l'épineuse question de l'Afghanistan. Le peuple afghan fait preuve de résilience et de force d'âme et aura besoin de tout l'appui de la communauté internationale pour sortir du cycle de la guerre et des conflits internes, tout en forgeant une vision commune d'un Afghanistan qui tient compte des diverses perspectives de sa riche société et d'un passé singulier.

M. Kariuki (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie à mon tour le Secrétaire général, la Représentante spéciale Lyons et M^{me} Seraj de leurs exposés d'aujourd'hui, qui donnent à réfléchir. Je remercie tout particulièrement l'Ambassadeur Tirumurti pour sa mise à jour sur les travaux du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011).

La situation en Afghanistan reste très préoccupante. Plus de 20 millions de personnes, soit la moitié de la population, ont besoin d'une aide urgente. Les risques d'une catastrophe humanitaire sont réels, et il faut agir de toute urgence pour éviter l'effondrement économique.

Le travail de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et le leadership de l'ONU restent essentiels. Le Royaume-Uni se félicite du lancement, aujourd'hui, du Cadre d'engagement transitoire des Nations Unies pour l'Afghanistan, une approche à l'échelle du système des Nations Unies permettant de fournir une assistance vitale et de répondre aux besoins humains fondamentaux. Pour sauver des vies, il faut une intervention internationale dirigée et coordonnée par l'ONU, dotée de ressources adéquates, et sur la base des priorités définies. Nous nous engageons à apporter notre appui.

Il faut également une collaboration constructive de la part des Taliban en ce qui concerne la fourniture de l'aide, dans le respect des principes humanitaires. Nous

constatons avec satisfaction une tendance positive pour ce qui est de la capacité des travailleuses humanitaires à fournir une assistance aux plus vulnérables.

Le Royaume-Uni a montré son attachement à la population afghane en doublant l'aide qu'il accorde à l'Afghanistan pendant cet exercice budgétaire, pour atteindre 286 millions de livres sterling. Fait important, nous avons décaissé 163 millions de livres sterling de la somme annoncée. Nous encourageons les autres pays à soutenir l'appel de l'Organisation en débloquant sans délai les contributions généreuses qu'ils ont annoncées.

Nous sommes conscients que l'aide humanitaire a un impact limité, car nous devons également faire face à la crise des liquidités. Nous appuyons fermement les efforts des Nations Unies et de la Banque mondiale visant à trouver des solutions innovantes.

Par ailleurs, nous nous félicitons des discussions en cours entre la Banque mondiale et les donateurs sur la réaffectation d'une partie des 1,2 milliard de dollars restants du fonds d'affectation spéciale pour la reconstruction de l'Afghanistan, en plus des 280 millions de dollars déjà débloqués, à l'appui des services de santé essentiels, de la sécurité alimentaire et de la nutrition.

La conférence qui s'est tenue cette semaine à Oslo a été une occasion importante pour le Royaume-Uni, les autres donateurs et la société civile de communiquer leurs attentes directement aux Taliban ; attentes fixées par le Conseil dans sa résolution 2593 (2021).

Nous sommes particulièrement préoccupés par les informations faisant état d'une augmentation des représailles contre d'anciens membres des forces de sécurité et du Gouvernement, ainsi que des attaques contre les groupes minoritaires et des détentions de membres de la société civile, en particulier de militantes. Nous appelons les Taliban à respecter l'amnistie qu'ils ont décrétée en août pour tous les Afghans et à mener des enquêtes, en toute transparence, sur toutes les allégations de violations des droits humains.

Comme nous l'avons entendu clairement de la part de M^{me} Seraj et d'autres intervenants aujourd'hui, les droits des femmes ont également été fortement restreints, étant donné que bon nombre de femmes ne peuvent pas travailler et que les filles ne sont pas autorisées à aller à l'école. Nous nous félicitons de l'assurance donnée par les Taliban que les filles pourront retourner à l'école le 21 mars. La communauté internationale suivra la situation de près. Les écoles faisaient déjà l'objet d'une ségrégation sous le précédent Gouvernement et de

nombreux parents souhaitent que leurs filles fassent des études. La paix et la stabilité durables en Afghanistan reposeront sur des politiques qui reflètent la riche diversité du pays et nous continuons d'appeler à une gouvernance inclusive.

En ce qui concerne le terrorisme, nous nous félicitons des engagements pris par les Taliban de s'attaquer aux groupes terroristes et d'exhorter leurs membres à faire en sorte qu'Al-Qaida, Daech et d'autres groupes terroristes ne puissent plus jamais organiser ou planifier des attaques depuis le territoire afghan ni collecter des fonds à cette fin. Nous avons pris bonne note des observations de la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Lyons, à cet égard et nous continuerons d'adapter notre approche concernant les Taliban en fonction des mesures qu'ils prendront, et pas seulement des discours qu'ils tiendront, par rapport à ces priorités fondamentales.

Il est essentiel qu'au Conseil, nous continuions à parler d'une seule voix pour appuyer l'action de l'ONU dans les mois à venir.

M^{me} Nusseibeh (Émirats arabes unis) (*parle en anglais*) : Nous remercions de leurs exposés détaillés le Secrétaire général, António Guterres, M^{me} Deborah Lyons, Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Afghanistan et Cheffe de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), et l'Ambassadeur Tirumurti, en sa qualité de Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011). Nous souhaitons également la bienvenue à la représentante de la société civile, M^{me} Mahbouba Seraj, et nous la remercions de l'éclairage très précieux qu'elle nous a apporté aujourd'hui.

Depuis août 2021, les Émirats arabes unis suivent avec une vive inquiétude l'évolution de la situation en Afghanistan, en particulier la détérioration continue des conditions humanitaires et économiques sur le terrain. La présente séance est une occasion importante de réfléchir à la meilleure façon d'instaurer la stabilité et la sécurité en Afghanistan, ainsi qu'à la manière de répondre aux aspirations du peuple afghan.

Il importe que des progrès tangibles soient réalisés face aux difficultés auxquelles l'Afghanistan est confronté, en particulier s'agissant de former un gouvernement inclusif, de protéger les droits des femmes, de lutter contre le terrorisme et de répondre aux besoins humanitaires et de développement. L'on ne

peut instaurer la sécurité et la stabilité en Afghanistan sans s'attaquer à ces questions.

Je commencerai par énoncer nos priorités clefs.

Tout d'abord, garantir et protéger les droits des femmes et des filles dans tous les aspects de la société, y compris leur droit à l'accès équitable à l'éducation, doit rester une priorité. Nous affirmons également que les femmes et les filles en Afghanistan doivent participer pleinement et véritablement, sur un pied d'égalité avec les hommes, à tous les domaines, car c'est un élément essentiel du développement, de la paix et de la sécurité sur le terrain en Afghanistan. Dans ce contexte, nous devons nous opposer à l'exploitation et au détournement de la religion ou de la culture pour en faire un prétexte pour priver les femmes et les filles de leurs droits fondamentaux. Il n'y a aucune base religieuse qui justifie cela en Afghanistan ou même dans l'Islam. C'est même tout le contraire.

La communauté internationale doit faire preuve de solidarité avec le peuple afghan en lui fournissant une aide humanitaire vitale, alors qu'il est confronté à l'une des crises humanitaires et économiques les plus fulgurantes au monde. Nous réaffirmons l'importance de contribuer au Plan de réponse humanitaire des Nations Unies, qui vise à porter secours aux 22 millions de personnes qui sont aujourd'hui dans le besoin en Afghanistan. Nous appelons également les Taliban à continuer de permettre aux organismes des Nations Unies et aux acteurs humanitaires de fournir en toute sécurité et sans entrave une aide humanitaire aux groupes et aux régions qui en ont le plus besoin, et à contribuer à son bon acheminement.

Nous nous félicitons de l'adoption par consensus de la résolution 2615 (2021), qui a décidé que l'aide humanitaire et les autres activités qui visent à répondre aux besoins essentiels des personnes en Afghanistan ne constituent pas une violation du gel des avoirs imposé par le régime de sanctions de 1988.

Les Émirats arabes unis continuent d'appuyer les efforts déployés au niveau international pour garantir un avenir plus résilient et plus durable au peuple afghan. En août 2021, nous avons mis en place un pont aérien qui, à ce jour, a transporté plus de 485 tonnes d'aide humanitaire, notamment des fournitures médicales et des denrées alimentaires. Nous avons également contribué à l'évacuation d'Afghanistan de plus de 40 000 personnes qui avaient demandé cette aide ou dont les Gouvernements l'avaient demandée. Bien entendu,

cette situation n'est pas viable et nous devons travailler collectivement pour stabiliser la situation sur le terrain ainsi que la crise de liquidités, de manière solide et responsable.

Les Émirats arabes unis continueront de fournir une assistance par l'intermédiaire de leurs institutions humanitaires, tout en coordonnant avec d'autres leur approche de la situation en Afghanistan en tant que membre actif de l'Organisation de la coopération islamique (OCI). Nous nous félicitons des informations que nous a fournies la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Lyons, selon lesquelles elle coopère étroitement avec l'Envoyé spécial de l'OCI pour l'Afghanistan, ce qui est un pas important dans cette direction.

Par ailleurs, les Émirats arabes unis s'associent à la communauté internationale pour exprimer leur vive inquiétude face à la menace que le terrorisme fait peser sur la sécurité de l'Afghanistan et des pays voisins et de la région. Récemment, nous avons été témoins de violentes attaques terroristes en Afghanistan qui ont coûté la vie à des centaines de civils innocents.

Nous condamnons ces attaques avec la plus grande fermeté et appelons les Taliban à prendre les mesures qui s'imposent pour lutter contre le terrorisme en Afghanistan, rompre les liens avec tous les groupes terroristes dans le monde et empêcher ces groupes d'utiliser l'Afghanistan pour menacer ou attaquer d'autres pays.

Nous soulignons que le terrorisme en Afghanistan est une menace internationale, et que, pour la combattre, une aide et une coopération régionales et internationales sont nécessaires. Par ailleurs, comme d'autres l'ont dit aujourd'hui, appuyer le développement socioéconomique de l'Afghanistan contribuera grandement à prévenir la propagation de l'extrémisme. Nous affirmons également qu'il est impératif de promouvoir la coexistence pacifique en Afghanistan et de protéger l'ensemble du tissu social afghan, y compris les minorités religieuses, qui ont été la cible de récentes attaques.

Nous attendons avec intérêt d'examiner les recommandations stratégiques et opérationnelles du Secrétaire général pour le mandat de la MANUA, qui seront publiées à la fin du mois. En ce qui concerne les échanges fructueux entre les Taliban et la MANUA, auxquels M^{me} Lyons a fait allusion, nous espérons qu'ils contribueront à garantir le succès de la Mission dans l'exécution de son mandat.

Nous saisissons cette occasion pour souligner le rôle vital que la MANUA et l'ensemble du personnel des Nations Unies jouent dans la promotion de la paix et de la stabilité en Afghanistan. Nous les remercions de l'action qu'ils mènent. Les Émirats arabes unis estiment qu'à l'avenir, la situation exigera que la MANUA soit dotée d'un mandat robuste pour pouvoir contribuer au mieux au maintien de la paix et de la sécurité internationales en Afghanistan.

Pour terminer, les Émirats arabes unis comptent bien appuyer les efforts déployés au niveau international pour instaurer la sécurité et la stabilité en Afghanistan et espèrent voir des progrès dans ce sens afin que les aspirations du peuple afghan à une vie digne et à un avenir stable et prospère puissent être réalisées.

M. Hoxha (Albanie) (*parle en anglais*) : Je voudrais à mon tour remercier le Secrétaire général de son analyse de la situation ainsi que la Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Afghanistan, M^{me} Lyons, et M^{me} Seraj des informations qu'elles nous ont fournies.

Je remercie également notre collègue de l'Inde d'avoir fait le point, en sa qualité de Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011), sur les travaux du comité des sanctions.

Six mois après la prise du pouvoir par les Taliban, l'Afghanistan est toujours à la croisée des chemins. Tous les indicateurs sont dans le rouge et le monde reste à juste titre préoccupé par un large éventail de questions clés liées à la situation humanitaire désastreuse, aux sombres perspectives économiques, à la mauvaise gouvernance, à la faiblesse des institutions, aux graves menaces qui pèsent sur les droits des femmes et des filles, à la crainte du terrorisme, à l'instabilité interne croissante et à l'exode massif des réfugiés. Avec de telles perspectives, il n'est pas facile d'entrevoir une lueur d'espoir.

Je voudrais souligner cinq aspects essentiels.

Premièrement, les appels à la mise en place d'un gouvernement inclusif en Afghanistan sont jusqu'à présent restés lettre morte. Nous appuyons le peuple afghan dans ses espoirs et ses attentes de paix, de justice et de développement. Le pays doit s'engager dans un processus de réconciliation nationale dirigé et pris en main par les Afghans. Seul un règlement politique inclusif et négocié permettra d'offrir un avenir durable à l'ensemble de la population afghane. Nous nous félicitons des pourparlers en cours à Oslo.

Les importantes avancées réalisées au cours des 20 dernières années ne sont pas seulement gravement et continuellement menacées, elles sont, comme nous l'avons entendu, systématiquement anéanties. Il faut dire clairement et fermement aux Taliban qu'ils font fausse route. Ils doivent comprendre qu'un gouvernement responsable a besoin de la force, du talent et de la diversité de l'ensemble du peuple afghan. Nous l'avons constaté dans d'autres pays, et notre expérience nous a également appris que la participation pleine et véritable des femmes, sur un pied d'égalité, est une condition préalable à la cohésion sociale, à la stabilité politique et à des progrès véritables.

L'Albanie exhorte le Conseil de sécurité à donner clairement la priorité à la participation des femmes aux processus qui façonnent leur avenir. Nous le devons aux Afghanes, dont beaucoup ont tout donné et risquent leur vie pour la paix et la dignité, notamment celles qui sont aujourd'hui portées disparues, disparitions dont les Taliban doivent répondre. M^{me} Seraj fait partie de ces femmes courageuses qui ne baissent pas les bras et qui n'ont pas peur des hommes armés.

Deuxièmement, il est impossible de ne pas être alarmé par la situation humanitaire en Afghanistan, surtout pendant l'hiver. Nous saluons les efforts gigantesques que l'ONU déploie sur le terrain, malgré les diverses difficultés auxquelles elle se heurte, pour soulager autant que possible les souffrances des personnes en grande nécessité. Nous demandons instamment aux Taliban de faciliter l'accès complet, sûr et sans entrave des organisations humanitaires et de leur personnel, quel que soit leur genre.

Troisièmement, le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, y compris la liberté de la presse, en Afghanistan devrait rester un objectif important. Vivre dans la sûreté, la sécurité et la dignité pour tous, y compris les femmes et les filles, les jeunes, les enfants et les minorités, ne devrait pas être un rêve, mais une réalité.

Le Conseil doit se positionner fermement en faveur des droits des femmes et des filles à un accès complet et égal à l'éducation, aux soins de santé, à la liberté de circulation dans leur propre pays et à participer pleinement à la vie publique. Ce ne sont pas des cadeaux ; ce sont des droits universels. Les femmes et les filles en Afghanistan doivent être traitées en citoyennes sur un pied d'égalité avec les hommes. La discrimination fondée sur le genre et la violence contre les femmes et

les filles n'ont pas leur place en Afghanistan, ni où que ce soit dans le monde.

Quatrièmement, il ne fait aucun doute que le terrorisme demeure un danger en Afghanistan. Le pays ne doit plus jamais devenir un sanctuaire pour le terrorisme international, et ses autorités doivent défendre les règles et normes du droit international. Le territoire afghan ne doit pas être utilisé pour menacer ou attaquer quelque autre pays, abriter ou former des terroristes ni planifier ou financer des actes de terrorisme. Les Taliban doivent rompre sans ambiguïté leurs liens avec toutes les organisations terroristes internationales.

Cinquièmement, l'Albanie appuie le rôle crucial et les activités de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan dans le pays. Nous saluons le travail accompli par la Mission sur le terrain en dépit des problèmes financiers, des difficultés logistiques et de la situation géopolitique de plus en plus complexe. Nous attendons avec intérêt le rapport du Secrétaire général et ses recommandations, et plaidons pour un rôle et un mandat renforcés des Nations Unies en Afghanistan.

(l'orateur poursuit en français)

Le Conseil peut et doit faire davantage pour aider les Afghans. Pour tenir nos promesses, il est essentiel que nous agissions avec clarté, détermination et, surtout, avec unité. L'Albanie restera engagée dans les efforts visant à aider les Afghans pour construire leur avenir. Plus de 2 000 réfugiés afghans qui ont trouvé refuge en Albanie ont vu leur vie transformée. Nous formulons le vœu de voir bientôt les mêmes perspectives pour tous les Afghans, y compris les enfants, les filles et les femmes, dans leur propre pays, et nous devons juger les autorités, comme l'a souligné à juste titre M^{me} Lyons, non pas sur leurs des mots, mais sur leurs actes.

M. de Almeida Filho (Brésil) *(parle en anglais)* : Je remercie le Secrétaire général de son intervention, et M^{me} Lyons de ses informations précieuses concernant la situation sur le terrain. Je remercie également l'Ambassadeur Tirumurti de son évaluation en tant que Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011), et M^{me} Seraj, de son exposé. Par ailleurs, je souhaite la bienvenue aux délégations de l'Afghanistan, de l'Ouzbékistan, du Pakistan et de la République islamique d'Iran.

La communauté internationale ne peut pas tourner le dos au peuple afghan alors qu'il est dans le besoin. Le sort de millions de familles qui connaissent des difficultés repose sur une intervention rapide face à la

crise humanitaire qui va s'aggravant. Je tiens à exprimer l'appui du Brésil au Plan de réponse humanitaire pour l'Afghanistan et au plan régional de préparation et d'intervention concernant les réfugiés en Afghanistan.

Dans un effort à la hauteur des engagements et des responsabilités humanitaires du Brésil, nous avons mis en place une politique de visas humanitaires pour aider les personnes touchées par la situation en Afghanistan, l'accent étant mis en particulier sur les femmes et les filles. Nous avons déjà délivré plus de 600 de ces visas à des personnes dans le besoin, les aidant ainsi à trouver refuge et dignité dans notre pays avec le concours et la solidarité de la société civile et des communautés d'accueil brésiliennes.

Toutefois, l'aide humanitaire d'urgence ne suffira pas à stabiliser le pays. Le Brésil juge indispensable de prendre des mesures favorisant le développement à long terme afin que les scènes dont nous sommes témoins aujourd'hui ne se répètent pas à l'avenir.

En décembre, le Conseil de sécurité a adopté la résolution 2615 (2021), qui dispose que l'apport d'une aide humanitaire n'enfreint pas le régime de sanctions. Nous devons aller au-delà de cette étape importante et remédier d'urgence à la crise de liquidités de l'Afghanistan. Pour que l'Afghanistan ait une chance d'empêcher une grave récession économique et une augmentation terrible de la pauvreté et de la faim, les institutions financières afghanes doivent avoir accès à ses avoirs, qui sont actuellement soumis à des sanctions unilatérales. Nous appelons donc les pays concernés à examiner la question à la lumière de la situation humanitaire critique de l'Afghanistan.

Néanmoins, nous devons continuer d'exiger que les autorités de facto se conforment aux dispositions des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Pour le Brésil, cela inclut quatre grands points : premièrement, la formation d'un gouvernement inclusif, avec la participation des femmes et des minorités ethniques et religieuses ; deuxièmement, le respect du droit des femmes de travailler et le libre accès des filles à l'éducation à tous les niveaux ; troisièmement, l'adhésion aux principes de la Convention relative aux droits de l'enfant et à son protocole facultatif II, concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés, aux Principes de Paris et à la Déclaration sur la sécurité dans les écoles, ainsi qu'à la feuille de route de 2014 visant à faire cesser et à prévenir le recrutement et l'utilisation d'enfants par les Forces nationales de défense et de sécurité afghanes ; quatrièmement, une action crédible

et décisive contre l'exploitation du territoire afghan par des organisations terroristes.

La crise afghane menace la vie de millions de familles sur le territoire afghan et dans les pays voisins. En outre, sa poursuite met gravement en péril la paix et la stabilité régionales.

M. Tirumurti (Inde) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général de ses observations et la Représentante spéciale, M^{me} Deborah Lyons, de son exposé. Je tiens à exprimer l'appréciation de ma délégation pour le travail accompli par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) en ces temps difficiles. Je suis également reconnaissant à M^{me} Mahboubia Seraj de nous avoir fait part de ses vues.

Voisine immédiate et partenaire de longue date de l'Afghanistan, l'Inde reste préoccupée par l'évolution récente dans ce pays, en particulier la détérioration de la situation humanitaire. Elle partage aussi l'inquiétude de la communauté internationale sur les questions touchant la fourniture d'une aide humanitaire immédiate, la formation d'un gouvernement véritablement inclusif et représentatif, la lutte contre le terrorisme et le trafic de stupéfiants, et la préservation des droits des femmes, des enfants et des minorités.

La politique indienne vis-à-vis de l'Afghanistan a toujours été guidée par l'amitié historique entre les deux peuples. Notre relation particulière avec le peuple afghan et les orientations données dans la résolution 2593 (2021) continueront de guider notre approche. Nous demeurons inébranlables dans notre volonté de dispenser une aide humanitaire au peuple afghan.

Dans cette entreprise, l'Inde a promis de fournir au peuple afghan 50 000 tonnes de blé, ainsi que des médicaments qui sauvent des vies et 1 million de doses de vaccin contre la maladie à coronavirus (COVID-19). Nous avons déjà envoyé trois cargaisons d'aide humanitaire constituée de médicaments, y compris contre la COVID-19, qui ont été remises à l'Organisation mondiale de la Santé et à l'hôpital pour enfants Indira Gandhi de Kaboul.

Le mois dernier, nous nous sommes joints aux autres membres du Conseil de sécurité pour appuyer l'adoption de la résolution 2615 (2021) afin d'apporter une aide humanitaire au peuple afghan, tout en veillant à ce que le Conseil de sécurité exerce son contrôle pour empêcher tout détournement de fonds et tout abus des dérogations aux sanctions. Nous avons

également souscrit à l'appel lancé par la communauté internationale pour que l'accès à l'aide humanitaire au profit de l'Afghanistan soit direct et sans entrave. Nous réaffirmons que la fourniture de l'aide humanitaire doit être fondée sur les principes de neutralité, d'impartialité et d'indépendance, que le versement de l'aide doit se faire de manière non discriminatoire et que l'aide doit être accessible à toutes les personnes, indépendamment de leur appartenance ethnique, de leur religion et de leurs convictions politiques. L'aide doit notamment être fournie en priorité aux plus vulnérables, notamment les femmes, les enfants et les minorités. En tant que principal partenaire de développement régional de l'Afghanistan, l'Inde est disposée à coordonner son action avec celle des autres parties prenantes afin de permettre la fourniture rapide de l'aide humanitaire dont le peuple afghan a tant besoin.

Le terrorisme continue de représenter une menace sérieuse pour l'Afghanistan et la région. La résolution 2593 (2021) expose clairement les attentes de la communauté internationale sur une série de questions essentielles et urgentes. Elle énonce les exigences en matière de lutte contre le terrorisme, tout en notant les engagements pris par les Taliban de ne pas permettre que le territoire afghan soit utilisé à des fins de terrorisme, notamment par les terroristes et les groupes terroristes désignés par la résolution 1267 (1999). Cependant, nous devons constater des progrès concrets pour garantir que ces entités terroristes interdites ne bénéficient d'aucun soutien, tacite ou direct, de l'Afghanistan ou des sanctuaires terroristes basés dans la région.

La résolution 2593 (2021) énonce également les attentes de la communauté internationale quant à la nécessité d'un règlement politique inclusif et représentatif, qui prévoit une véritable participation des femmes, des minorités et des divers groupes politico-ethniques du pays, l'importance de respecter les droits humains, y compris ceux des femmes, des enfants et des minorités, et la nécessité de fournir une aide humanitaire au peuple afghan.

La paix et la sécurité en Afghanistan sont une nécessité absolue que nous devons tous nous efforcer de concrétiser collectivement. Les derniers faits survenus en Afghanistan auront des répercussions importantes sur les pays voisins et la région tout entière, ainsi que des implications mondiales. L'Inde plaide pour que le pouvoir politique soit représentatif de toutes les composantes de la société afghane. Un gouvernement de

large ouverture, inclusif et représentatif est nécessaire pour être légitime.

Aujourd'hui, il est plus que jamais nécessaire que la communauté internationale s'exprime d'une seule voix sur l'Afghanistan. La résolution 2596 (2021) prie le Secrétaire général de présenter au Conseil de sécurité un rapport écrit sur les recommandations stratégiques et opérationnelles relatives au mandat de la MANUA, compte tenu des récents événements survenus dans les domaines politique, social et de la sécurité. Nous attendons avec intérêt de recevoir ce rapport et estimons qu'il doit contenir des recommandations globales d'un point de vue stratégique. Au moment de décider de l'avenir du mandat de la MANUA en mars prochain, le Conseil devra donner la priorité à la prospérité, au bien-être et aux attentes du peuple afghan.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je rappelle à tous les orateurs qu'ils sont priés de limiter la durée de leurs déclarations à un maximum de cinq minutes afin que le Conseil puisse mener ses travaux avec diligence.

Je donne maintenant la parole au représentant de l'Afghanistan.

M. Faiq (Afghanistan) (*parle en anglais*) : Qu'il me soit permis de commencer par remercier la Norvège, qui assume la présidence du Conseil de sécurité, d'avoir organisé la présente séance de haut niveau sur la situation en Afghanistan. Je la remercie également de poursuivre ses efforts de médiation en vue de la paix, tout en respectant et protégeant les principes des droits humains, y compris les droits des femmes et des filles, en promouvant le programme pour les femmes et la paix et la sécurité et en plaidant pour la protection des civils en Afghanistan.

Je voudrais aussi remercier S. E. le Secrétaire général et la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Lyons, de leurs observations percutantes et franches sur la situation actuelle de l'Afghanistan et le rôle crucial joué par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) en ce moment critique.

Je remercie en outre S. E. l'Ambassadeur Tirumurti, Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011), de son évaluation, ainsi que M^{me} Mahbouba Seraj de sa déclaration et de son exposé éclairants.

Je prends la parole au nom du peuple afghan, qui a subi quatre décennies de conflit insoutenables, et des 28 millions d'Afghans, dont les femmes et les

filles, qui souffrent de la famine, de la pauvreté et de la privation de leurs droits humains et islamiques fondamentaux et ne doivent pas être abandonnés.

Je prends la parole au nom des fonctionnaires des différentes institutions afghanes, notamment les diplomates, qui, ces 20 dernières années, ont œuvré avec intégrité, en partenariat avec la communauté internationale, à la concrétisation d'une vision commune : la mise en place d'un système républicain qui servirait les intérêts nationaux de l'Afghanistan et de son peuple.

Je prends la parole pour représenter en toute légitimité les valeurs partagées et les avancées réalisées par l'Afghanistan, ainsi que le sang et l'argent sacrifiés par mon peuple et la communauté internationale depuis 2001 afin de relayer au Conseil de sécurité les demandes et préoccupations légitimes des Afghans quant à l'avenir et au sort incertains de notre pays.

Je tiens à préciser que je ne représente ni l'ancien Gouvernement afghan dirigé par Ashraf Ghani, qui a perdu sa légitimité aux niveaux national et international, ni les intérêts d'un quelconque groupe politique.

Depuis plus de 40 ans, les femmes et les hommes de mon pays souffrent des guerres et des violences incessantes, et la fin de leurs douleurs, de leurs souffrances et de leur malheur ne se profile pas à l'horizon. J'ai pratiquement le même âge que la guerre qui se déroule dans mon pays. Étant né et ayant grandi en Afghanistan, j'ai fait l'expérience directe des conséquences néfastes de la guerre.

La brutalité du conflit s'est traduite par des bains de sang, la pauvreté et la destruction des infrastructures dans le pays. J'ai vu des millions d'Afghans, y compris des femmes et des filles, perdre la vie, devenir handicapés ou être contraints de quitter leur domicile, leur famille et le pays qu'ils aiment. Malheureusement, notre quête de paix ne demeure rien de plus qu'un rêve.

Au cours des cinq derniers mois, nous avons observé une aggravation de la crise afghane, déjà catastrophique sur les plans humanitaire, politique et socioéconomique. Cette détérioration intervient à la suite de l'échec et de l'inaction de toutes les parties, mais elle est largement due à l'interruption continue des pourparlers de paix intra-afghans par l'ancien Président, Ashraf Ghani, et son gouvernement, et, enfin, à leur fuite irresponsable et soudaine du pays, qui a entraîné l'effondrement de la République.

Cet événement a scellé l'échec définitif des pourparlers de paix, qui auraient pu déboucher sur un règlement politique négocié soutenu par les partenaires nationaux, régionaux et internationaux. Cet échec a également rendu possible la reprise par les Taliban de l'Afghanistan et eu des conséquences désastreuses, comme l'anéantissement des progrès communs accomplis ces 20 dernières années et des espoirs immédiats d'un avenir meilleur en Afghanistan.

En conséquence, plus de la moitié du peuple afghan, femmes, hommes et enfants, ont aujourd'hui désespérément besoin d'une aide humanitaire et souffrent du manque de denrées alimentaires, d'abris et de services de santé essentiels pendant les rudes mois d'hiver. Sur le plan politique, les Taliban, autorités de facto, ne sont pas reconnus par la communauté internationale, faute d'avoir honoré leurs engagements, notamment la constitution d'un gouvernement inclusif et responsable chargé de fournir des services essentiels au peuple afghan et de garantir le respect des principes des droits humains, y compris les droits des femmes, des filles et des autres minorités.

Dans ce contexte, je voudrais soumettre pour examen au Conseil de sécurité les observations suivantes destinées à sortir le peuple afghan de la situation actuelle.

Premièrement, je voudrais dire combien il est urgent de remédier à la situation humanitaire en Afghanistan et d'accorder la plus haute importance à cette question. Je voudrais soutenir et rappeler l'appel du Secrétaire général pour que soient trouvés des moyens concrets d'injecter rapidement des liquidités dans l'économie afghane afin de payer les salaires des fonctionnaires, des enseignants et des agents de santé et de prévenir l'effondrement du secteur bancaire. L'aide humanitaire est essentielle pour sauver des vies afghanes. Elle doit être acheminée et fournie aux Afghans vulnérables par l'intermédiaire de mécanismes transparents.

Je tiens à exprimer ma profonde reconnaissance à l'ONU et aux donateurs régionaux et internationaux pour les mesures importantes prises jusqu'à présent, notamment l'aide humanitaire généreuse, l'accueil des réfugiés afghans, les évacuations et toute autre mesure, comme l'adoption à l'unanimité de la résolution 2615 (2021), qui prévoit des dérogations pour raisons humanitaires, et le lancement du Plan de réponse humanitaire pour l'Afghanistan pour 2022. J'exhorte les membres du Conseil à soutenir le financement de ce plan et à poursuivre leur aide humanitaire pour le bien du peuple afghan.

Deuxièmement, si la fourniture de l'aide humanitaire représente une solution essentielle à court terme, je voudrais souligner qu'il importe de fournir à l'Afghanistan une aide au développement, afin d'éviter tout recul des progrès accomplis jusqu'à présent et de relancer les projets de développement économique aux fins de la création d'emplois et du développement durable. Il faudra pour cela ériger un État légitime au moyen de la constitution d'un gouvernement inclusif et responsable, fondé sur l'intégrité, la compétence et le mérite et composé de professionnels, y compris des femmes, qui s'engagent à défendre les intérêts nationaux de l'Afghanistan. Dans ses échanges avec les Taliban, la communauté internationale doit exprimer son appui à la formation d'un gouvernement inclusif et responsable.

Troisièmement, les droits humains fondamentaux et la liberté d'expression de tous les citoyens afghans, y compris les femmes, les filles et les minorités, ne doivent pas être compromis ou négociés. Malheureusement, les rapports des entités des Nations Unies, de Human Rights Watch et d'Amnesty International, qui font état de graves violations des droits humains par les Taliban en Afghanistan, notamment la discrimination fondée sur le genre à l'égard des femmes et des filles, les détentions de journalistes, de militants des droits de l'homme et de manifestants pacifiques, ainsi que les actes de torture et les exécutions sommaires et les cas de disparition forcée visant d'anciens responsables du gouvernement et de membres des forces de défense et de sécurité nationales afghanes partout en Afghanistan, suscitent des inquiétudes.

J'appelle les Taliban à mettre un terme à ces violations des droits humains, à respecter leur amnistie générale, à autoriser les femmes à travailler et à ouvrir les portes des écoles et des universités aux filles. Je voudrais également exprimer mon inquiétude concernant la disparition de deux militantes, Tamana Zaryabi Paryani et Parawana Ibrahimkhel, ainsi que celle d'Alia Azizi, une haute fonctionnaire de l'administration pénitentiaire. Je demande aux Taliban de fournir des informations sur l'endroit où elles se trouvent et de les libérer immédiatement.

Quatrièmement, nous devons préserver les acquis de ces 20 dernières années et ne pas permettre que cet investissement international soit gaspillé. Si la communauté internationale n'agit pas pour régler la crise actuelle, l'Afghanistan perdra tous ces acquis, en particulier son capital humain, à cause de l'exode des cerveaux et de la migration. En outre, plus de 70 %

de la population afghane est jeune, et il n'y a pas de possibilités d'emploi. S'il n'y a pas de possibilités d'emploi et de sources de revenus légitimes, le risque est grand de voir des groupes terroristes recruter et utiliser à mauvais escient cette jeune génération, ce qui favorisera l'extrémisme et le fondamentalisme et transformera une fois de plus l'Afghanistan en une plaque tournante du terrorisme, et fera peser potentiellement une menace sur le pays lui-même, la région et le monde. En outre, l'afflux de migrants et de réfugiés afghans dans les pays voisins mettra encore plus à rude épreuve les capacités humanitaires de la région.

Cinquièmement, même si nous apprécions à leur juste valeur tous les efforts déployés par les partenaires régionaux et internationaux pour organiser des conférences et examiner la situation en Afghanistan en organisant et en facilitant les dialogues entre les Afghans et les Taliban, nous demandons au Conseil de convoquer une conférence internationale, sous l'égide de l'ONU, pour organiser des pourparlers inter-afghans en vue de lancer des négociations entre les principales parties prenantes afghanes, notamment les personnes qui ne sont pas impliquées dans des affaires de corruption et des affaires criminelles, les personnalités publiques ayant une bonne réputation et de bons antécédents, des fonctionnaires, des diplomates de carrière, la société civile et des militants des droits humains, afin d'élaborer une feuille de route politique en vue de la formation d'un gouvernement inclusif et responsable, ce qui ouvrira la voie à la modification de la Constitution et permettra au peuple afghan d'élire ses dirigeants et ses représentants par la voie du scrutin.

Sixièmement, je voudrais demander le gel et la confiscation de tous les avoirs afghans transférés illégalement sur les comptes d'anciens responsables gouvernementaux qui ont été impliqués dans des affaires de corruption et de détournement de l'aide internationale destinée au peuple afghan. Ils doivent répondre de leurs actes et être jugés. Il est injuste que 28 millions de personnes meurent de faim et que des mères vendent leurs enfants pour survivre, alors que ces anciens responsables gouvernementaux corrompus vivent dans des maisons et villas luxueuses dans divers pays du monde. Nous demandons également aux États Membres et à tous les partenaires internationaux de ne pas leur donner l'asile et de ne pas leur donner la possibilité de se prononcer sur les affaires politiques ou de parler de l'Afghanistan, car cela ne fera que blesser davantage le peuple afghan, nuire aux intérêts internationaux du pays et, en fin de compte, saper les

efforts déployés par la communauté et les partenaires internationaux pour parvenir à un règlement politique en Afghanistan à l'avenir.

Septièmement, je voudrais souligner que le rôle joué par les Nations Unies pour faire face à la situation actuelle en Afghanistan par la coordination et l'acheminement de l'aide humanitaire dans le cadre d'un règlement politique est plus crucial que jamais. Nous saluons et appuyons tout particulièrement le rôle important que joue la MANUA, et nous attendons avec impatience qu'on accorde un rôle plus important et plus solide à cette mission à l'occasion de la prorogation de son mandat en mars.

Enfin, j'appelle les Taliban à honorer leurs engagements nationaux et internationaux et à rechercher leur légitimité nationale auprès du peuple afghan en garantissant la sûreté, la sécurité et une vie digne à tous les citoyens afghans, sans discrimination, dans une société où leurs droits sociaux, économiques et politiques sont pleinement respectés et protégés. L'heure est venue d'exiger des Taliban qu'ils agissent de manière responsable dans l'intérêt et pour le bien-être et les droits de chaque Afghan, y compris les femmes et les filles. Pour sortir l'Afghanistan de la crise actuelle, les Taliban doivent prouver leurs intentions et leur détermination par des actions concrètes qui bénéficient à la population afghane, en ne laissant personne de côté, quel que soit son sexe ou son ethnie. Sinon, son inaction exacerbera la crise actuelle et conduira à une catastrophe humanitaire en Afghanistan.

Je remercie tous les orateurs et toutes les oratrices pour leurs déclarations et leurs expressions d'appui au peuple afghan à la séance d'aujourd'hui. Le Conseil de sécurité a à sa disposition tous les instruments nécessaires pour sauver l'Afghanistan.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Ouzbékistan.

M. Ibragimov (Ouzbékistan) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord féliciter la Norvège d'avoir convoqué cette séance sur la situation en Afghanistan. Je saisis cette occasion pour remercier la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Deborah Lyons, l'Ambassadeur Tirumurti, Président du Comité créé par la résolution 1988 (2011), et la représentante de la société civile, M^{me} Mahbouba Seraj, de leurs exposés instructifs.

Depuis des siècles, les peuples ouzbek et afghan vivent côte à côte au sein d'un même espace culturel et civilisationnel. Les deux pays sont liés l'un à l'autre par

des liens d'amitié séculaires, une histoire, une religion, des coutumes et des traditions communes. C'est pourquoi l'Ouzbékistan a toujours mené une politique amicale envers ce pays voisin frère, sur la base des principes de respect mutuel, d'égalité, de non-ingérence dans les affaires intérieures et de prise en compte des intérêts mutuels.

À Tachkent, nous pensons qu'il importe aujourd'hui pour la communauté internationale de maintenir un dialogue constructif avec les nouvelles autorités de Kaboul afin de les exhorter et de les encourager à honorer leurs promesses et leurs obligations internationales, telles que la formation d'un gouvernement inclusif basé sur une large représentation, garantissant les libertés et droits fondamentaux du peuple, y compris les femmes et les minorités nationales.

La nation afghane se trouve actuellement dans une situation très difficile. Le pays est quasiment au bord d'une crise humanitaire. Par conséquent, nous pensons que la communauté internationale doit déployer les efforts nécessaires pour éviter que la situation ne se détériore davantage. Pour sa part, en septembre et décembre derniers, l'Ouzbékistan a envoyé au peuple afghan une aide humanitaire indispensable sous forme de denrées alimentaires, de produits de première nécessité, de vêtements et de charbon.

Actuellement, l'aide humanitaire provenant non seulement de l'Ouzbékistan mais aussi d'autres pays de la région et d'organisations internationales, y compris l'ONU, est acheminée vers l'Afghanistan via la ville frontalière ouzbèke de Termiz. Pour utiliser de manière efficace et efficiente les ressources allouées par la communauté internationale et assurer la livraison rapide et ciblée de l'aide humanitaire à l'Afghanistan de manière systématique, la partie ouzbèke a récemment proposé d'établir un centre multifonctionnel dans la ville de Termiz sous la supervision des Nations Unies. Il convient de noter que la ville de Termiz dispose de toutes les infrastructures nécessaires à cette fin : un aéroport, une voie ferrée et des autoroutes reliées à l'Afghanistan, ainsi qu'un grand terminal logistique, le Termez Cargo Centre, situé à proximité de la frontière avec l'Afghanistan, qui dispose d'équipements modernes et d'installations de stockage suffisantes. Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et le Programme alimentaire mondial ont déjà utilisé ce terminal pour acheminer de l'aide humanitaire vers l'Afghanistan.

L'Ouzbékistan estime que pour sortir le pays de la profonde crise socioéconomique dans laquelle il se trouve actuellement, il faut dégeler les avoirs financiers étrangers du pays, lever les sanctions unilatérales et encourager une participation plus active des institutions internationales au financement de divers projets d'infrastructure dans le pays.

L'Ouzbékistan est favorable à la poursuite de la mise en œuvre de projets socioéconomiques, notamment dans les domaines de l'énergie et des transports. Plus précisément, l'Ouzbékistan est prêt à mettre en œuvre, en collaboration avec la partie afghane, deux grands projets : la construction des lignes d'électricité Sourkhan-Pol-e-Khomri et de la voie ferrée Termiz-Mazar-e-Charif-Kaboul-Peshawar. En outre, les spécialistes ouzbeks ont récemment achevé les travaux pour la reprise des opérations à l'aéroport international de Mazar-e Charif.

Dans le même temps, l'Ouzbékistan reste convaincu que le territoire de l'Afghanistan ne doit plus jamais être utilisé comme un refuge pour divers groupes terroristes internationaux. Lors de nos contacts réguliers avec les nouvelles autorités de Kaboul, celles-ci nous ont donné l'assurance que le territoire afghan ne représentera plus jamais une menace pour ses voisins immédiats ou pour tout autre pays tiers.

Pour terminer, je voudrais me faire l'écho des propos du Secrétaire général aujourd'hui, lorsqu'il a déclaré qu'en cette période difficile, nous ne devons pas abandonner le peuple afghan aux terribles problèmes auxquels il est confronté. Nous pensons que l'ONU doit continuer de jouer un rôle de premier plan dans la mobilisation et la coordination des efforts déployés au niveau international pour prêter assistance à l'Afghanistan.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République islamique d'Iran.

M. Takht Ravanchi (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : L'Afghanistan est confronté à une crise humanitaire sans précédent. Depuis la dernière séance du Conseil de sécurité sur cette question, en novembre 2021 (voir S/PV.8908), la situation s'est détériorée, sans aucun signe d'amélioration.

Selon les rapports de l'ONU, plus de 24 millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire, et la moitié de la population souffre de faim aiguë. En outre, plus de 9 millions de personnes sont déplacées.

Si rien n'est fait, la situation pourrait provoquer l'effondrement socioéconomique du pays et conduire à un appauvrissement tragique de l'ensemble de la nation.

La République islamique d'Iran se déclare vivement inquiète par les conséquences dévastatrices que cette situation pourrait avoir sur la sécurité et la stabilité de la région, notamment les pays voisins. Ces 40 dernières années, l'Iran a fait tout ce qui était en son pouvoir pour appuyer le peuple afghan. Telle est la politique officielle de notre gouvernement, approuvée par notre Guide suprême. Nous avons envoyé en Afghanistan des convois humanitaires, transportant notamment des denrées alimentaires, des médicaments et des fournitures médicales.

Après la prise de pouvoir par les Taliban l'été dernier, nous n'avons pas fermé notre frontière avec l'Afghanistan et, à l'heure actuelle, nos deux pays entretiennent des relations commerciales normales. En cette saison hivernale, il est crucial de continuer à fournir une aide humanitaire à l'Afghanistan. Depuis août dernier, des milliers d'Afghans entrent quotidiennement en Iran. La situation générale en Afghanistan a un effet direct sur la décision de la population de rester dans le pays ou de le quitter pour trouver refuge dans les pays voisins et ailleurs.

Bien que les sanctions inhumaines imposées par les États-Unis aient créé d'énormes difficultés pour notre gouvernement et notre peuple, divers services, notamment l'éducation, les soins de santé et les traitements médicaux, sont fournis aux Afghans vivant en Iran, avec une aide minimale de la communauté internationale. En outre, parallèlement au programme de vaccination que nous avons lancé pour notre population, nous vaccinons également les réfugiés afghans contre la maladie à coronavirus (COVID-19).

Toutefois, en raison des sanctions imposées par les États-Unis, nos ressources financières sont limitées. Il est évident que si la communauté internationale ne fournit pas rapidement une aide suffisante aux Afghans vivant en Iran, nous ne pourrions pas, à nous seuls, continuer d'assister les réfugiés afghans, dont un grand nombre cherche à se rendre en Europe en passant par l'Iran.

Nous appelons une fois encore la communauté internationale, et en particulier la communauté des donateurs, à assumer ses responsabilités et à fournir aux voisins de l'Afghanistan des ressources financières nouvelles et supplémentaires pour aider les réfugiés et

les déplacés. En outre, le déblocage des avoirs gelés de l'Afghanistan, qui est essentiel pour relancer l'économie afghane et sauver des vies, ne doit en aucun cas être politisé ou soumis à des conditions.

Nous appuyons les efforts louables déployés jusqu'à présent par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan et d'autres organismes des Nations Unies en Afghanistan, et nous nous félicitons, à cet égard, du lancement du récent mécanisme, à savoir le Cadre d'engagement transitoire de l'ONU, ainsi que du lancement conjoint virtuel, par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, du plan humanitaire et régional d'intervention pour les réfugiés. Ces initiatives sont des mesures importantes qui doivent être renforcées, tout comme d'autres efforts visant à répondre aux besoins du peuple afghan et des pays qui accueillent des réfugiés.

Nous prenons acte de la résolution 2615 (2021), adoptée à l'unanimité, sur l'exemption de l'aide humanitaire et d'autres activités du régime des sanctions. Nous espérons que cette résolution pourra faciliter l'acheminement rapide de l'aide humanitaire aux personnes dans le besoin.

Outre les questions humanitaires, la communauté internationale doit continuer d'insister sur d'autres préoccupations légitimes, telles que la nécessité de former un gouvernement inclusif et représentatif en Afghanistan. En outre, nous devons déployer des efforts pour lutter contre le terrorisme et la criminalité organisée en Afghanistan et, tout aussi important, nous devons garantir la promotion et la protection des droits fondamentaux de tous les Afghans, y compris les femmes et les filles.

À cette fin, l'Iran continuera de collaborer avec toutes les parties en Afghanistan, y compris les Taliban. Nous avons récemment accueilli une délégation de haut niveau des Taliban et avons procédé à un échange de vues avec eux dans cette optique, en particulier sur la nécessité de former un gouvernement inclusif en Afghanistan, qui représente véritablement la société afghane multiethnique. Par ailleurs, nous poursuivons nos consultations avec les voisins de l'Afghanistan ainsi qu'avec les partenaires régionaux et internationaux, y compris l'ONU, afin de contribuer à l'instauration d'une paix, d'une sécurité et d'une stabilité durables en Afghanistan.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Pakistan.

M. Akram (Pakistan) (*parle en anglais*) : Je tiens à vous exprimer ma gratitude, Madame la Présidente, pour avoir organisé le présent débat sur la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), et à remercier le Premier Ministre norvégien de sa participation. Je tiens également à remercier le Secrétaire général et sa représentante spéciale, M^{me} Deborah Lyons, de leurs importants exposés. Je salue également le message puissant que M^{me} Mahbouba Seraj a transmis, ainsi que la déclaration intéressante de mon cher frère de l'Afghanistan, M. Faiq.

Nous avons écouté deux citoyens afghans. Je pense que notre débat aurait été plus interactif et plus productif si nous avions également pu écouter un représentant du Gouvernement intérimaire afghan, afin de pouvoir réaliser quelques progrès grâce à ces discussions.

En raison des effets cumulés du conflit, de la sécheresse, de la dépendance vis-à-vis de l'extérieur et du gel des avoirs, des millions d'hommes, de femmes et d'enfants afghans livrent actuellement, comme l'a dit le Secrétaire général, une course contre la montre pour ne pas mourir de faim au milieu d'un hiver rigoureux. Comme l'a dit le Secrétaire général lui-même, des températures glaciales et des avoirs gelés sont une combinaison mortelle.

Sans aide humanitaire, le chaos et la reprise du conflit pourraient redevenir une réalité en Afghanistan, avec un exode de réfugiés et une escalade de la menace terroriste. Nous saluons le rôle de chef de file joué par le Secrétaire général pour mobiliser l'aide internationale en faveur du peuple afghan et nous nous félicitons de l'aide cruciale fournie par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, le Programme alimentaire mondial, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, l'UNICEF, l'Organisation mondiale de la Santé et d'autres organismes des Nations Unies et organisations non gouvernementales internationales, notamment le Comité international de la Croix-Rouge.

Nous espérons et voulons croire que la communauté internationale répondra positivement et généreusement aux appels de l'ONU en faveur de l'intervention humanitaire et de l'aide aux réfugiés, tout d'abord par le Secrétaire général le 11 janvier et à nouveau aujourd'hui dans le contexte du Cadre d'engagement transitoire de l'ONU, qu'il a annoncé.

S'il n'y a jamais eu aucun doute sur le fait que les sanctions ciblées contre certains individus et certaines entités en Afghanistan ne doivent pas empêcher la fourniture d'une aide humanitaire, économique ou au développement à l'Afghanistan, l'adoption de la résolution 2615 (2021) a réaffirmé et clarifié cet accord tacite. Le Pakistan estime que tous les acteurs peuvent désormais entreprendre leurs activités en Afghanistan sans craindre une censure ou des restrictions arbitraires. Nous nous félicitons du déblocage de certains fonds par la Banque mondiale et demandons instamment que le reste des fonds destinés à l'Afghanistan soient débloqués immédiatement. Avant tout, il est vital de dégeler les réserves de l'Afghanistan. Il n'y a aucune justification légale pour priver le peuple afghan de ses biens nationaux. Cet argent est absolument nécessaire pour soutenir, stabiliser et relancer l'économie afghane et pour sauver la vie de millions d'enfants, de femmes et d'hommes afghans pauvres et affamés. Cela serait le témoignage le plus efficace et le plus généreux de solidarité avec le peuple afghan.

Le Pakistan fait tout ce qu'il peut pour aider ses frères et sœurs afghans. Nous avons fourni 30 millions de dollars en denrées alimentaires et autres. Nous avons mis en place un pont terrestre et aérien pour l'Afghanistan. Nous aidons à remettre en état des hôpitaux et d'autres installations. Nous avons ouvert nos frontières aux Afghans ayant besoin d'une prise en charge médicale. Et, bien sûr, nous continuerons de nous occuper des près de 4 millions de réfugiés afghans jusqu'à ce qu'ils soient en mesure de regagner leurs foyers.

Les 18 et 19 décembre 2021, avec l'Arabie saoudite, le Pakistan a organisé une session extraordinaire de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) afin de mobiliser un appui au profit de l'Afghanistan. Il a créé un fonds d'affectation spéciale humanitaire de l'OCI et aidera à relancer le système bancaire afghan. L'OCI coopérera étroitement avec l'ONU dans cette entreprise.

Le Pakistan adhère à l'objectif d'un gouvernement inclusif et au respect des droits humains de tous les Afghans, en particulier les femmes et les filles. Nous sommes au fait des discussions qui ont cours en divers endroits pour promouvoir cette inclusivité. Nous espérons qu'elles seront couronnées de succès.

Nous savons également que le Gouvernement intérimaire a donné des assurances au sujet de l'accès des filles à l'éducation. Nous espérons vivement la réouverture des écoles de filles le mois prochain.

Nous avons en outre connaissance des assurances données que les cas d'arrestation arbitraire et les violations des droits humains feront l'objet d'enquêtes. Nous espérons que ces assurances seront suivies d'effet.

Le Pakistan réaffirme qu'il importe de combattre le terrorisme en Afghanistan et de veiller à ce que le territoire afghan ne serve pas de tremplin ou de sanctuaire à quelque groupe ou organisation terroriste que ce soit. Nous nous félicitons que les parrains du terrorisme contre le Pakistan aient été obligés de quitter l'Afghanistan. Il faut que la communauté internationale dialogue avec les Taliban afin d'arrêter des modalités appropriées pour une action fondée sur la coopération contre le terrorisme en provenance d'Afghanistan. Il s'agit d'une priorité absolue pour le Pakistan.

Le Pakistan estime que la communauté internationale devrait poursuivre et intensifier ses échanges avec le nouveau Gouvernement en Afghanistan, en mettant à profit tous les formats disponibles – la troïka élargie, la plateforme des six voisins, l'OCI et d'autres consultations multilatérales et bilatérales comme celles qui ont été organisées par la Norvège en début de semaine à Oslo. C'est uniquement par le dialogue, des consultations et la persuasion mutuelle que nous pourrions obtenir les résultats convenus. La coercition n'est pas la voie qui mènera à la paix en Afghanistan. Tel n'a pas été le cas ces 20 dernières années, et il n'en sera pas autrement à l'avenir.

Nous souscrivons à la proposition de la Représentante spéciale du Secrétaire général tendant à trouver une voie – une feuille de route, comme je l'appelle – pour stabiliser l'Afghanistan. Cette démarche devrait tenir compte des attentes de la communauté internationale concernant l'inclusivité, les droits humains et des femmes et la lutte contre le terrorisme, ainsi que des attentes exprimées par le Gouvernement afghan intérimaire concernant un appui économique et financier, la fin des sanctions et à terme la reconnaissance.

La Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) joue un rôle important dans cette période critique de transition. Nous nous félicitons de la coopération étroite établie entre la MANUA et les nouvelles autorités. La MANUA continuera de jouer un rôle important à l'avenir pour coordonner et assurer l'acheminement rapide et en temps voulu d'une aide humanitaire et d'urgence, appuyer la relance de l'économie et du système financier afghans, renforcer les capacités des institutions afghanes et faciliter le

redémarrage et l'exécution des projets de reconstruction et de connectivité. Nous attendons avec intérêt le rapport du Secrétaire général sur le nouveau mandat de la MANUA, qui devrait avoir la validation et le plein appui du Gouvernement afghan intérimaire et respecter la souveraineté de l'Afghanistan.

Alors que nous sommes réunis aujourd'hui, il y a des raisons de s'inquiéter, et nous les avons entendues, mais il y a aussi de quoi être optimiste. Nous jugeons encourageant qu'au bout de 40 ans il n'y ait plus de conflit interne en Afghanistan. Il n'y a pas de forces étrangères en Afghanistan. Il y a un seul Gouvernement, qui contrôle tout le pays. La sécurité intérieure s'est

améliorée. Quant à la corruption, elle recule. Il y a la possibilité d'une paix durable en Afghanistan, qui peut mettre fin à la souffrance du peuple afghan et renforcer la paix et la stabilité dans toute la région. Le Pakistan a un intérêt vital dans la concrétisation d'une telle vision de paix et de stabilité.

La Présidente (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autre oratrice ou orateur inscrit sur la liste.

Je vais maintenant lever la séance afin que le Conseil puisse poursuivre l'examen de la question dans le cadre de consultations à huis clos.

La séance est levée à 13 h 5.